



HAL
open science

La nature des transferts inter vivos en France : investissements humains, aides financières et transmission du patrimoine

Luc Arrondel, François-Charles Wolff

► **To cite this version:**

Luc Arrondel, François-Charles Wolff. La nature des transferts inter vivos en France : investissements humains, aides financières et transmission du patrimoine. *Economie et Prévision*, 1998, 135 (4), pp.1 - 27. 10.3406/ecop.1998.5920 . hal-03912986

HAL Id: hal-03912986

<https://nantes-universite.hal.science/hal-03912986>

Submitted on 26 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

La nature des transferts inter vivos en France : investissements humains, aides financières et transmission du patrimoine

In: Économie & prévision. Numéro 135, 1998-4. pp. 1-27.

Citer ce document / Cite this document :

Arrondel Luc, Wolff François-Charles. La nature des transferts inter vivos en France : investissements humains, aides financières et transmission du patrimoine. In: Économie & prévision. Numéro 135, 1998-4. pp. 1-27.

doi : 10.3406/ecop.1998.5920

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ecop_0249-4744_1998_num_135_4_5920

Résumé

La nature des transferts inter vivos en France : investissements humains, aides financières et transmission du

patrimoine par Luc Arrondel et François-Charles Wolff

Deux hypothèses fondamentales sont avancées pour expliquer les comportements de transferts inter vivos descendants : l' altruisme qui fait dépendre le bien-être des parents de celui de leurs enfants, et l'échange où les deux générations sont impliquées dans des relations de réciprocité. À partir de ces deux types de comportements, nous étudions les déterminants des différentes aides (logement, argent, prêt, caution) et des donations recensées dans l'enquête "Actifs financiers" de l'Insee réalisée en 1992 sur un échantillon de 9530 ménages. Cette analyse met en évidence plusieurs résultats originaux. Les aides en logement et en argent s'apparentent souvent à des investissements dans le capital humain des enfants. Par contre, les prêts d'argent et la caution correspondent davantage à des transferts qui peuvent être expliqués par le fait que les enfants sont souvent contraints par la liquidité. Contrairement aux prédictions du modèle altruiste, le montant des donations augmente avec les revenus des bénéficiaires et cette pratique apparaît en conséquence comme un transfert anticompensatoire. Nos résultats confirment également certaines conclusions importantes de travaux français antérieurs à savoir la complémentarité et la transmissibilité des pratiques de transmission. Les aides apparaissent souvent complémentaires, au moins pour certaines d'entre elles. Les ménages aides accompagnent par exemple souvent l'aide en logement ou le prêt d'un versement d'argent. Nous observons aussi une forte transmissibilité des pratiques pour la donation et les aides : on donne plus souvent si l'on est donataire, on aide plus fréquemment et de préférence sous la même forme si l'on a été aidé.

Abstract

The Nature of Transfers Inter Vivos in France: Human Investment, Financial Aid and Assets Transmission

by Luc Arrondel et François-Charles Wolff

Two basic hypotheses are put forward to explain descendant transfer inter vivos behaviour: altruism, whereby the parents' welfare depends on their children's welfare, and exchange, whereby both generations are involved in reciprocal relations. These two types of behaviour form the basis for our study of the determinants of the different types of assistance (housing, money, loans and guarantees) and donations observed in INSEE's 1992 Financial Assets survey of a sample of 9,530 households. This analysis makes a number of original findings. Housing and cash assistance are often tantamount to investments in the children's human capital. Conversely, loans and guarantees are more akin to transfers explicable by the fact that the children often have liquidity constraints. Contrary to the predictions of the altruist model, donation amounts increase with recipients' incomes. This practice consequently looks like an anticompensatory transfer.

Our findings also confirm certain important conclusions by previous French studies, i.e. the complementarity and transmissibility of transmission practices. Assistance often appears to be complementary, at least for some of the types. For example, supporting households often give cash in addition to housing aid or loans. We also find highly transmissible donation and assistance practices: people give more often if they have been given to and help more often and more readily in the same way if they have been helped.

La nature des transferts *inter vivos* en France: investissements humains, aides financières et transmission du patrimoine

Luc Arrondel (*)

François-Charles Wolff (**)

La question de l'importance des transferts *inter vivos* au sein des transmissions inter générationnelles est apparue à la fin des années quatre-vingt dans le débat économique à propos de deux séries d'études. Les premières concernaient l'importance des héritages pour expliquer le niveau des patrimoines individuels et cherchaient à apprécier la validité de l'hypothèse du cycle de vie contre celle des modèles de transferts pour expliquer les comportements d'épargne des ménages ("life cycle vs. inherited wealth"). Les secondes visaient à construire des tests sur les motifs de transmission des individus à partir de transferts entre vifs qui ont l'avantage, à la différence de certains héritages, d'être volontaires (Masson et Pestieau, 1997).

La controverse célèbre entre d'une part Modigliani et d'autre part Kotlikoff et ses collaborateurs sur l'importance de la richesse héritée dans l'accumulation patrimoniale (20 % pour le premier, 80 % pour les seconds) a mis en évidence l'importance d'un certain nombre de concepts et de définitions sur les mesures obtenues concernant la "part héritée" (Kessler et Masson, 1989). La définition des transferts intergénérationnels et notamment celle des transferts *inter vivos* constitue une des questions centrales de cette querelle scientifique (Blinder, 1988). Si Kotlikoff (1988) retient une définition large incluant notamment les dépenses d'éducation des enfants de plus de 18 ans, Modigliani (1988) est plutôt partisan d'une mesure beaucoup plus restreinte des transferts *inter vivos* entre ménages, se contentant d'incorporer les donations officielles⁽¹⁾. Cette différence de concept fait que les sommes prises en compte varient du simple au double !

Le débat est d'importance puisque les transmissions entre les générations vivantes sont loin d'être négligeables (Arrondel *et alii*, 1997). De plus, les changements démographiques (allongement de la durée de vie) et socio-économiques (risque de chômage, financement de la retraite, coûts de la santé...), les problèmes posés par la transmission des petites et moyennes entreprises, conjugués aux difficultés et à la remise en cause de l'État Providence incitent à penser que ces échanges, ascendants ou descendants, entre plusieurs générations coexistant ont toutes les chances de se développer, ou tout du moins prendre des formes nouvelles⁽²⁾. Ces transferts prendraient alors une importance sociale qui étaient jadis l'apanage des héritages⁽³⁾.

Aux États-Unis, Gale et Scholz (1994) estiment que les transferts entre vifs (d'un montant de plus de 3 000 dollars) représenteraient environ 43% de la totalité des transmissions intergénérationnelles et pourraient expliquer à eux seuls 20% des patrimoines américains en 1985. En France, selon une étude récente de l'Insee (de Barry *et alii*, 1996), les aides financières (dons en espèces, paiement des

(*) CNRS, Delta (unité mixte de recherche CNRS-EHESS-ENS).
(**) LEN-CEBS, Université de Nantes, et Direction des Recherches sur le Vieillissement (CNAV).

Ce travail s'inscrit dans un programme de recherche plus large sur les transferts au sein de la famille mené avec A. Masson et qui a fait l'objet de nombreuses discussions avec les chercheurs de la Direction des Recherches sur le Vieillissement (CNAVTS) dirigée par C. Attias-Donfut. Nous remercions également A. Laferrère et D. Verger pour les commentaires apportés à une version antérieure de ce texte ainsi que ceux de deux rapporteurs anonymes. Enfin, nous sommes très reconnaissants à S. Lollivier et à D. Verger pour nous avoir fait bénéficier de leur indicateur de revenu permanent et des autres mesures de ressources s'y affèrent.

dépenses) qui vont des ménages ascendants vers les ménages descendants représentent 100 milliards de francs en 1994. Pour la même année et à titre de comparaison, les donations officielles s'élèvent à environ 111 milliards et les héritages à 122. Les bénéficiaires de ces aides financières sont surtout des enfants encore étudiants et des individus encore jeunes mais plutôt favorisés, les transferts venant corriger la faiblesse des ressources en début de cycle de vie. En revanche, les ménages plus âgés se trouvant vraiment dans le besoin (emploi précaire, chômeur) ne profitent pas souvent d'un transfert financier. Cette conclusion ne tient cependant pas compte des autres types d'aides, comme la cohabitation, ou les transferts en temps non pris en compte dans l'enquête.

L'intérêt de ne considérer que les transferts entre vifs est qu'ils correspondent à des transmissions intentionnelles. Les tests des modèles d'héritage qui cherchent à mettre en évidence les motifs de legs sont alors plus aisés à construire. L'inconvénient est que l'on ne tient pas compte des autres types de transmissions intergénérationnelles qui peuvent venir s'y substituer. L'idéal serait de pouvoir étudier l'ensemble des flux (en temps, en argent, sous forme de cohabitation) entre parents et enfants sur le cycle de vie à partir de données longitudinales (Rosenzweig et Wolpin, 1993). Les quelques travaux qui ont étudié simultanément les transferts *inter vivos* et les legs (ou l'intentions de léguer) concluent que si au décès des parents les partages entre les héritiers sont en général égaux, il n'en va pas toujours de même de leur vivant (Arrondel et Laferrère, 1992, Dunn et Phillips, 1997, McGarry, 1996)⁽⁴⁾. Pour étudier les transmissions entre vifs, on devra ainsi se référer de préférence aux modèles théoriques qui n'impliquent pas l'équirépartition entre les bénéficiaires potentiels⁽⁵⁾.

Deux hypothèses fondamentales sont avancées aujourd'hui pour expliquer les comportements de transferts *inter vivos* : l'*altruisme* qui fait dépendre le bien-être des parents de celui de leurs enfants, et l'*échange* où les deux générations sont impliquées dans des relations de réciprocité. Connaître les motifs des transmissions intergénérationnelles n'a pas qu'un intérêt théorique puisqu'il permet en particulier de prévoir l'impact des politiques sociales sur les comportements des ménages (Arrondel *et alii*, 1997). Par exemple, dans une société où les parents sont (purement) altruistes envers leurs descendants et selon l'équivalence Ricardienne (*via* l'"effet d'éviction"), un franc donné par l'État (par exemple aux enfants dans le besoin) se substituera à un franc donné en privé (par les parents) alors que dans une société dite d'échange, l'impact de cette politique sera indéterminé.

Plutôt que d'étudier globalement les transferts *inter vivos*, notre étude empirique cherche à analyser simultanément les déterminants des différents types d'aides et ceux des donations pour en étudier la nature spécifique. La première partie présente succinctement le cadre théorique de référence tiré principalement des travaux de Donald Cox à partir duquel sont spécifiées nos équations économétriques. La seconde partie concerne l'exposé des faits issus de l'enquête "Actifs financiers" de l'Insee réalisée en 1992 sur un échantillon de 9 530 ménages résidant en France et qui recensait cinq formes de transferts descendants entre vifs, reçues et versées (aides en logement et en argent, prêt, caution, donation). Cette étude empirique nous permettra à partir des caractéristiques des ménages (transmetteurs et bénéficiaires) de différencier les différents flux entre générations et de savoir plus précisément s'ils correspondent à des investissements dans le capital humain des enfants (dépenses d'éducation), à des transferts de revenus ou bien à une transmission anticipée du patrimoine⁽⁶⁾.

Le débat théorique : altruisme *versus* échange

La littérature économique suggère plusieurs modèles de comportement pour expliquer les transferts entre vifs qui reprennent les principales hypothèses théoriques retenues pour étudier les héritages (Masson et Pestieau, 1997) sauf celles qui ne traitent pas des transmissions *inter vivos* tels le legs accidentel (Davies, 1981) et le legs stratégique (Bernheim *et alii*, 1985)⁽⁷⁾. Deux hypothèses semblent ressortir de ces formalisations avec d'un côté l'altruisme où les parents cherchent à répartir de manière optimale les ressources de la famille (Becker, 1991), de l'autre le principe d'échange entre les générations que celui-ci soit immédiat ou différé. Nous présentons uniquement deux versions (statique et intertemporelle) du cadre de référence de Cox (1987, 1990) qui propose un modèle unifié de transferts intégrant simultanément altruisme et échange mais où un "seul motif est opératoire à la marge".

Les transferts comme paiement des services

Dans le modèle statique de Cox (1987), les parents retirent de l'utilité de leur propre consommation, du bien-être de leurs enfants (ils sont altruistes au sens beckerien) et des services et de l'attention (travaux domestiques, visites...) que ces derniers leur fournissent. En revanche, une hypothèse restrictive du modèle réside dans le fait que les enfants ne sont pas altruistes et que s'occuper de leurs parents

diminue leur bien-être⁽⁸⁾. La fonction d'utilité des parents s'exprime :

$$(1) U = U [C_p, s, V (C_e, s)]$$

$$\partial U / \partial V > 0, \partial U / \partial s > 0, \partial V / \partial s < 0$$

où U et V désignent respectivement les utilités des parents et des enfants, C_p et C_e les consommations associées, et s les services procurés par les enfants⁽⁹⁾. Les contraintes budgétaires s'énoncent :

$$(2) C_p = Y_p - T$$

$$(3) C_e = Y_e + T$$

où Y_p et Y_e désignent les revenus des parents et des enfants et T le transfert financier. Le revenu Y_e ne dépend pas de T ; il ne s'agit donc pas de dépenses d'éducation. Le modèle suppose que les flux de services sont exclusivement ascendants et les flux monétaires uniquement descendants⁽¹⁰⁾. Enfin, les enfants acceptent de s'occuper de leurs parents dans la mesure où ils ne subissent pas de perte d'utilité par rapport à la situation sans échange :

$$(4) V (C_e, s) \geq V^0 (Y_e, 0)$$

où $V^0 (Y_e, 0)$ correspond à l'utilité des enfants lorsqu'il n'y a aucun transfert.

Les parents cherchent alors à maximiser (1) sous les contraintes (2) à (4). Les conditions du premier ordre du programme mettent en évidence deux régimes *alternatifs* pour les transferts (Cox, 1987, p. 513)⁽¹¹⁾. Lorsque la contrainte de non-négativité (4) est saturée, T correspond à la juste contrepartie des services rendus par les enfants et les transferts relèvent de l'*échange*. Dans le cas contraire, T fait plus que compenser les enfants des services qu'ils rendent à leurs parents et les transferts sont *altruistes*⁽¹²⁾. Comme le problème précédent admet des solutions en coin, les comportements de transmission sont déterminés en deux étapes : le choix discret de la décision de transfert, puis pour les transmetteurs, le choix continu du montant versé.

Dans le régime d'échange, le transfert a lieu lorsque le "prix" de demande d'une unité de services que les parents sont prêts à payer est supérieur au "prix" offert par les enfants. Dans le régime altruiste, les parents transmettent si l'utilité marginale de leur consommation (U_c) est inférieure à celle de leurs enfants considérée de leur point de vue (U_v, V_c où $U_v = \partial U / \partial V$)⁽¹³⁾. Les prédictions du modèle concernant la décision de transfert ne permettent cependant pas de différencier les deux régimes. Dans les deux cas, la probabilité de transfert varie positivement avec le revenu des parents (Y_p) et

négativement avec celui des enfants (Y_e). Dans le régime altruiste, plus les ressources des enfants sont faibles (à Y_p donné) et plus le transfert est probable. Dans le régime d'échange, plus les parents sont aisés et plus ils sont prêts à payer pour les services de leurs enfants, mais le prix de ces services augmente avec Y_e .

En revanche, les effets des ressources sur les montants transmis diffèrent suivant le cas. Selon le régime altruiste, le transfert varie positivement avec les ressources des parents et négativement avec celles de leurs enfants : toutes choses égales d'ailleurs, si Y_e est faible relativement à Y_p , T doit alors être plus important pour assurer la compensation intergénérationnelle des ressources. Dans le régime d'échange, le montant des transferts financiers des parents correspond à l'exacte contrepartie de l'attention et des services rendus et peut donc s'exprimer sous la forme de la fonction $T = ps$, où p correspond au "prix" des services qui dépend des caractéristiques des parents et des enfants. Lorsque Y_p est élevé, les parents sont prêts à payer davantage les services des enfants et T augmente. L'effet du revenu des enfants Y_e sur le montant transmis est déterminé à partir de la dérivée :

$$(5) \frac{\partial T}{\partial Y_e} = s \frac{\partial p}{\partial Y_e} \left(1 + \frac{\partial s}{\partial p} \frac{p}{s} \right)$$

Si on suppose que s est constant, le second terme entre parenthèses s'annule et on peut montrer que le signe de (5) est positif si les enfants demandent à être davantage rémunérés pour leurs services lorsqu'ils sont riches ($\partial p / \partial Y_e > 0$, cf. Cox et Rank, 1992). Dans le cas général, la variation du revenu des enfants entraîne également des modifications sur l'offre de services. Si leurs ressources augmentent, les enfants diminuent leur offre de services car l'utilité marginale de leur consommation est plus faible. Le signe de (5) dépendra finalement de la valeur des élasticités-prix (le second terme dans la parenthèse) de la demande et de l'offre de s (Cox, 1987). Si les services des enfants n'ont pas de substituts (ou des substituts imparfait) sur le marché, la demande des parents est inélastique et ces derniers sont alors prêts à payer davantage les soins de leurs enfants : les transferts augmentent. Dans le cas d'une demande élastique (existence de substituts sur le marché), le signe est indéterminé et il dépend des pentes de l'offre et de la demande de services.

Les transferts comme prêt familial

Dans un article plus récent, Cox (1990) envisage un modèle intertemporel à deux périodes (présent indicé par 1 et futur indicé par 2) dans lequel les parents tiennent compte du bien-être de leurs enfants à chaque période⁽¹⁴⁾. Ils maximisent une fonction

d'utilité supposée séparable temporellement (avec U_i et V_p , $i = 1, 2$ croissantes et concaves) :

$$(6) U = U_1 [C_{p1}, V_1 (C_{e1})] \\ + \frac{1}{1+\rho} U_2 [C_{p2}, V_2 (C_{e2})]$$

où ρ représente le taux de dépréciation du futur identique pour les deux générations. À la différence des parents, les enfants ne peuvent emprunter librement contre leurs revenus futurs sur le marché financier. Ils sont contraints par la liquidité et doivent satisfaire à chaque période :

$$(7) C_{e1} = Y_{e1} + T_1$$

$$(8) C_{e2} = Y_{e2} + T_2$$

Les parents ont par contre un accès libre sur le marché des capitaux. Ils maximisent donc leur utilité intertemporelle (6) sous la seule contrainte de budget vital (avec r le taux d'intérêt) :

$$(9) C_{p1} + \frac{C_{p2}}{1+r} + T_1 + \frac{T_2}{1+r} = Y_{p1} + \frac{Y_{p2}}{1+r}$$

Les enfants accepteront le transfert parental si et seulement si leur bien-être global n'est pas diminué :

$$(10) V_1 (C_{e1}) + \frac{1}{1+\rho} V_2 (C_{e2}) \geq V_1^0 (Y_{e1}) \\ + \frac{1}{1+\rho} V_2^0 (Y_{e2}) = V^0$$

où V^0 correspond à leur niveau d'utilité sans transfert. Comme dans le modèle précédent, la contrainte (10) détermine deux régimes. Dans le régime altruiste, (10) n'est pas saturée et le transfert augmente l'utilité globale des enfants. Dans le régime d'échange, il correspond à un prêt (T_1) dont le remboursement s'effectue au cours de la seconde période (T_2)⁽¹⁵⁾.

Les conditions du premier ordre permettent de déterminer les profils de consommation optimaux. La condition d'Euler est vérifiée pour les parents et les enfants dans les deux régimes (Cox, 1990, p. 191) :

$$(11) \frac{\partial U_1}{\partial C_{p1}} = \frac{1+r}{1+\rho} \frac{\partial U_2}{\partial C_{p2}}, \frac{\partial V_1}{\partial C_{e1}} = \frac{1+r}{1+\rho} \frac{\partial V_2}{\partial C_{e2}}$$

Pour étudier l'existence d'un transfert dans le régime de prêt, considérons la variable latente t définie par :

$$(12) t = \frac{\partial V_1}{\partial Y_{e1}} - \left(\frac{1+r}{1+\rho} \right) \frac{\partial V_2}{\partial Y_{e2}}$$

où $(\partial V_i / \partial Y_{ei})$, $i = 1, 2$ désignent les utilités marginales des enfants aux deux périodes en

l'absence de transfert. Le transfert a lieu si $t > 0$. Compte tenu de la concavité des fonctions d'utilité, t diminue avec le revenu présent Y_{e1} des enfants et augmente avec leur revenu futur Y_{e2} . Autrement dit, le transfert sera plus fréquent lorsque le revenu présent des enfants est faible et leur revenu permanent est important.

Les prédictions dans le régime altruiste sont identiques à celle du prêt : plus les enfants sont contraints par la liquidité, plus leurs désirs de consommation en première période sont importants (ressources présentes faibles pour un revenu permanent important) et plus les transferts sont fréquents (Cox et Raines, 1985)⁽¹⁶⁾. On notera enfin que t varie positivement avec les ressources des parents dans les deux régimes⁽¹⁷⁾.

Les effets sur les montants transmis permettent une nouvelle fois d'identifier le motif de transmission. Pour le régime altruiste, les effets sur les sommes versées sont identiques à ceux sur l'existence d'un transfert : effet positif des ressources des parents, effet négatif du revenu courant des enfants et effet positif de leur revenu permanent. En revanche, dans le régime de prêt, l'effet du revenu courant peut être positif sur le montant transmis : une augmentation de Y_{e1} augmente V^0 et le transfert doit être plus important pour saturer la contrainte (10). Mais les enfants moins rémunérés en première période (à revenu permanent donné) ont aussi des besoins financiers plus conséquents. Au total, l'effet de Y_{e1} sur le montant des transferts est indéterminé dans le régime d'échange.

Dans un article plus récent, Cox *et alii* (1996) proposent une modification intéressante applicable aux deux modèles précédents. Si leur formalisation n'admet toujours qu'un seul motif de transmission à la marge pour les parents, ils introduisent différents seuils de ressources pour les enfants qui permettent de différencier trois zones pour les comportements de transferts. La première correspond à de faibles rémunérations où les parents adopteraient un comportement altruiste vis-à-vis de leurs descendants. Passé un certain seuil de revenu (les enfants ne sont plus dans le besoin), les relations familiales seraient basées sur un principe d'échange. Enfin, pour des rémunérations plus élevées, les transferts, s'ils existent, ne peuvent être expliqués ni par l'altruisme, ni par l'échange⁽¹⁸⁾.

Quelle réponse empirique ?

Qu'elle soit statique ou intertemporelle, la modélisation des transferts *inter vivos* selon Cox propose des prédictions qui peuvent être testées sur les données d'enquêtes. Les études empiriques se référant à ces modèles théoriques se sont donc principalement intéressées aux effets (toutes choses égales par ailleurs) des ressources des enfants sur les transferts puisque cette variable permet

d'identifier le motif de la transmission (altruisme ou échange). Le statut des tests n'est cependant pas le même pour les deux régimes puisque, si un effet positif du revenu des enfants permet de rejeter l'hypothèse altruiste, le modèle d'échange ne peut jamais être réfuté à partir de cette variable. Des tests complémentaires doivent alors être menés, notamment sur la nature et le sens des différentes formes d'aide⁽¹⁹⁾. Nous proposons une synthèse des différents travaux économétriques essentiellement

américains réalisés à ce jour (cf. tableau synoptique).

Pour les États-Unis, les travaux menés par Cox lui-même et ses collaborateurs apparaissent plutôt favorables aux modèles d'échange (sauf Cox et Raines, 1985) sous ses deux formes, paiement des services rendus ou prêt familial, dans le fait que les ressources des bénéficiaires influenceraient positivement le montant des transferts⁽²⁰⁾. Par contre, les résultats issus des autres travaux sur

Tableau synoptique : les études relatives aux transferts privés *inter vivos* descendants

Enquête	Définition des transferts	Auteurs	Effets des revenus des bénéficiaires ⁽¹⁾	
			Probabilité	Montant
États-Unis				
President's Commission on Pension Policy (1979)	Transferts monétaires ou en nature sous forme de nourriture, hébergement, argent de poche, factures, dépenses d'éducation, biens durables ou encore actifs patrimoniaux reçus de janvier à août 1979	Cox et Raines (1985)		-
		Cox (1987)	-	+
		Cox (1990)	-	+
		Cox et Jakubson (1995)	-	+
Survey of Consumer Finances (1983)	Dons et supports financiers reçus au cours de l'année 1982	Cox et Jappelli (1990)	-	-
National Longitudinal Survey (1981 et 1984)	Dons, prêts reçus et corésidence au cours de l'année courante à chaque interview	Dunn (1993) Rosenzweig et Wolpin (1993) Rosenzweig et Wolpin (1994)	- - -	- - -
National Survey of Families and Households (1988)	Dons et prêts d'argent excédant les 200 dollars au cours des cinq dernières années	Cox et Rank (1992)	-	+
Panel Study of Income Dynamics (1988)	Dons, prêts ou supports matériels d'une valeur excédant les 100 dollars au cours de l'année courante	Schoeni (1997)	-	-
		Ioannides et Kan (1994)	-	-
		Altonji et alii (1997)	-	-
		Altonji et alii (1996)	-	-
Asset and Health Dynamics of the Oldest Old (1994)	Aides financières versées excédant les 500 dollars au cours de l'année courante	Dunn et Phillips (1997)	-	-
		McGarry et Schoeni (1995b)	-	-
		McGarry (1996)	-	-
Health and Retirement Survey (1992)	Aides financières versées excédant les 500 dollars au cours de l'année courante	McGarry et Schoeni (1995a)	-	-
		McGarry (1996)	-	-
France				
Héritage Crep (1975)	Donations reçues d'un montant supérieur à 10 000 francs 1975	Arrondel et Masson (1991)	-	+
Actifs Financiers Insee (1986)	Total des donations reçues à la date de l'enquête	Arrondel et Masson (1991)	-	
Trois Générations Cnav (1992)	Dons financiers ponctuels au cours des 5 dernières années des parents âgés entre 49 et 53 ans	Wolff (1997)	-	+
Autres pays				
Bank of Italy Household Survey (1987) - Italie	Transferts monétaires reçus au cours de l'année courante	Guiso et Jappelli (1991)	-	-
Household Budget Survey (1987 et 1992) - Pologne	Transferts monétaires ou en nature sous forme de services, argent et biens durant les 3 mois de l'enquête	Cox et alii (1996)	-	-

Note : nous n'avons pas recensé les études concernant les transferts privés dans les pays en voie de développement qui s'intéressent principalement les aides ascendantes.

(1) Le choix discret de la décision de transfert est estimé par des modèles *Probit* ou *Logit*. L'équation sur les montants est estimée, suivant les auteurs, soit par les Moindres Carrés Ordinaires (sans correction du biais d'endogénéité), soit par un modèle *Tobit*, soit enfin par la procédure en deux étapes de Heckman.

données américaines vont plutôt dans le sens du modèle altruiste puisque les transferts bénéficient davantage aux enfants moins rémunérés.

Pour l'Europe, les études sont plus rares. En Italie, Guiso et Jappelli (1991) concluent à l'importance des contraintes de liquidité pour expliquer les transferts *inter vivos*. En Pologne, les comportements de transmission s'inscriraient davantage dans un schéma altruiste (Cox *et alii*, 1996). En France, les quelques travaux existants mettent tous en évidence une anticompensation intergénérationnelle des ressources (Arrondel et Masson, 1991, Wolff, 1997) : les transferts entre vifs les plus importants bénéficient aux enfants les plus aisés (toutes choses égales par ailleurs).

La fiabilité de ces comparaisons se heurte cependant, outre les différences dans les méthodes économétriques utilisées, aux problèmes de la nature des transferts pris en compte. Les aides sont le plus souvent financières (dons ou prêts) mais aussi en temps et elles doivent excéder parfois un seuil déterminé. Elles sont recensées, suivant les enquêtes, lorsqu'elles ont été réalisées durant l'année courante ou au cours des cinq dernières années. Elles peuvent même concerner toutes les aides reçues ou versées par le passé et jusqu'à la date de l'enquête. Surtout, pour certaines données, les aides incluent les dépenses d'éducation, ce qui remet en cause l'hypothèse d'exogénéité des ressources des enfants supposée dans les modèles précédents⁽²¹⁾.

Critiques et prolongements

Le test économétrique du modèle altruiste consistant simplement à étudier le signe de l'effet des ressources des enfants sur le montant du transfert a récemment été remis en cause par Altonji *et alii* (1995). En effet, même en supposant que tous les ménages sont altruistes, il est possible de justifier un effet positif du revenu des enfants en tenant compte de l'hétérogénéité des préférences. À revenu donné, des parents qui font des transferts au profit d'enfants bien rémunérés peuvent être plus altruistes (ou/et ont de faibles besoins de consommation comparativement à ceux de leurs enfants) que les parents qui transmettent à des enfants disposant de moins de ressources (Altonji *et alii*, 1996, note 10)⁽²²⁾. Ce biais de sélection rend finalement l'effet du revenu ambigu et en conséquence le test du modèle altruiste plus délicat. Altonji *et alii* (1997) proposent alors d'estimer la différence des dérivées du montant transmis par rapport aux revenus courants du donateur et du bénéficiaire qui doit être égale à l'unité dans le modèle altruiste⁽²³⁾.

D'autres modèles de transferts peuvent être avancés pour expliquer les comportements des ménages

même si ceux-ci sont parfois des formes dérivées des deux hypothèses précédentes. Andreoni (1989) construit un modèle "impur" altruiste dans lequel le ménage retire également une satisfaction par le simple fait de donner ("warm glow of giving"). Il montre alors que dans ce cas l'effet d'éviction peut être incomplet (inférieur à un). Une autre modification du modèle consiste à supposer que l'altruisme joue dans les deux sens ("mutual altruism"), descendant et ascendant (Ioannides et Kan, 1994)⁽²⁴⁾. Cette hypothèse est d'ailleurs parfois nécessaire pour que les enfants respectent les termes d'un échange différé et éviter ainsi les problèmes de hasard moral inhérent à de tels "contrats" (Lucas et Stark, 1985, Kotlikoff et Spivak, 1981, Guiso et Jappelli, 1991). Enfin, Cigno (1991) envisage des ménages non altruistes sur trois périodes de leur cycle de vie (jeune, adulte, vieux). Les revenus perçus par les adultes sont supposés être plus élevés qu'aux deux autres périodes. Si le marché des capitaux est parfait, le lissage intertemporel optimal de la consommation est assuré par le système bancaire. Lorsqu'un tel système n'existe pas ou est imparfait, la famille "élargie" va venir s'y substituer. Les "adultes" vont transmettre alors des fonds à leurs "jeunes" enfants sous forme de prêts que ces derniers leur rembourseront quand ils seront devenus à leur tour "adultes"⁽²⁵⁾.

D'autres approches des transferts basées sur un principe de réciprocité intergénérationnelle non plus directe, comme les hypothèses précédentes, mais indirecte ont récemment été proposées⁽²⁶⁾. Ces modèles supposent la prise en compte de trois générations (enfants, adultes et vieux)⁽²⁷⁾. Dans le sens ascendant, ce principe consiste pour les adultes à inculquer à leurs enfants des valeurs de solidarité (ou un sentiment de culpabilité) envers les vieilles générations de façon à pouvoir en bénéficier eux-mêmes lorsqu'ils seront plus âgés (Cox et Stark, 1994). Selon cet "effet de démonstration", les adultes sont prêts à s'occuper de leurs parents âgés sans contrepartie directe puisqu'ils seront payés en retour et indirectement par les services que leur prodigueront leurs enfants (grâce aux valeurs inculquées) lorsque ceux-ci seront adultes. Dans le sens descendant, cette règle de réciprocité indirecte inspiré du "juste principe d'épargne" de Rawls, consisterait à faire pour ses enfants ce que nos propres parents ont fait pour nous, ou tout du moins ce qu'on aurait bien aimé qu'ils nous fassent (Masson, 1999)⁽²⁸⁾.

Éducation, argent ou patrimoine ?

L'analyse théorique met en évidence les déterminants des transferts *inter vivos* entre parents et enfants et souligne l'importance des ressources des deux générations. Toutes choses égales par ailleurs, un effet négatif du revenu ou du bien-être des bénéficiaires sur l'existence d'un transfert s'accommode à la fois des modèles altruiste ou d'échange. Pour les montants transmis, un effet positif va plutôt à l'encontre d'un comportement altruiste, alors que le modèle d'échange autorise tous les effets. Il ne peut donc être rejeté à partir de la seule détermination des effets liés aux revenus des parents et des enfants. Les modèles de prêts aux enfants insistent quant à eux davantage sur l'importance des contraintes de liquidité, et donc du rapport du revenu courant sur le revenu permanent. Nous nous proposons à partir de données françaises récentes d'étudier les comportements en matière d'aides (existence) et de donations (existence et montant), qu'elles soient reçues ou versées. Nous cherchons également à différencier les diverses formes d'aides afin de savoir si elles répondent aux mêmes motivations et nous tentons d'en faire une première typologie. L'idée est de mettre en évidence la nature des transferts entre vifs et notamment de savoir selon les cas s'ils peuvent être expliqués à partir des modèles de transferts ou s'ils doivent plutôt être intégrés aux dépenses d'éducation.

Données et descriptif des transferts *inter vivos*

L'étude empirique est menée à partir des données de l'enquête "Actifs financiers" effectuée par l'Insee en 1991-1992 auprès de 9530 ménages (cf. *Économie et Statistique*, 1996). Cette source statistique comporte un premier questionnaire qui décrit les caractéristiques socio-démographiques du ménage et fait l'inventaire de sa richesse actuelle. Un deuxième livret fournit des données rétrospectives concernant l'itinéraire biographique, professionnel et familial des différentes personnes composant la cellule familiale. Notamment, on dispose de l'historique des transmissions dont ont bénéficié le chef de ménage et son conjoint (16 195 observations dont 15 991 utilisables pour l'étude économétrique), ainsi que les transferts qu'ils ont éventuellement versés à leurs descendants qui vivent hors du domicile parental (3 971 ménages concernés). Ces deux informations concernent les transmissions entre vifs, aides et donations, qui ont été effectuées jusqu'à la date de l'enquête. Les caractéristiques du ménage ne correspondent donc pas à celle de l'époque du transfert⁽²⁹⁾. De plus, nous ne connaissons pas le calendrier des aides, ni si celles-ci ont encore lieu. L'enquête recense quatre formes d'aides pour décrire cette pratique de transferts *inter vivos* : "prêt d'un logement ou paiement d'un loyer", "aide en argent", "prêt d'argent", "caution ou cession de droits à

emprunt"⁽³⁰⁾. Le ménage peut en être bénéficiaire et/ou en avoir effectué au profit de ses enfants ayant quitté le domicile parental.

Globalement, 42% des ménages qui ont des enfants hors du domicile parental les ont déjà aidés au moins une fois (cf. tableau 1). Le versement d'argent est la forme d'aide la plus courante : près de 1 ménage sur 4 y a déjà eu recours. La pratique des autres formes de transferts concerne environ 1 ménage sur 7. Toutes formes d'aides confondues, cette pratique concerne principalement les ménages entre 40 et 70 ans, fortement diplômés, indépendants ou salariés aisés, et qui disposent d'un gros revenu et d'un fort patrimoine. Ces résultats globaux masquent cependant une forte hétérogénéité. À un niveau désagrégé, les déterminants des aides permettent de différencier d'un côté les aides en logement et en argent, de l'autre les prêts et la caution. Les deux premières s'effectuent à des âges plus jeunes que les secondes (entre 40 et 60 ans) et sont davantage le fait des ménages dont le chef est diplômé du supérieur ou d'une grande école ; elles concernent par ailleurs plus souvent les gros revenus et les professions libérales, alors que le prêt est une pratique plus fréquente chez les salariés aisés.

Plus d'un quart des individus (personne de référence et conjoint éventuel) a bénéficié d'une aide quelconque à la date de l'enquête, et chaque type concerne environ un ménage sur dix (cf. tableau 1bis). Les ménages aidés sont plutôt jeunes (moins de 40 ans), diplômés, inactifs ou membres d'une profession libérale, disposant d'un fort revenu et d'un patrimoine important⁽³¹⁾. Là encore, les aides peuvent être distinguées selon les caractéristiques individuelles. On constate en effet que le bénéfice d'une aide en logement ou en argent est très fréquent (à peu près un ménage sur deux) chez les inactifs (étudiant, militaire du contingent, "rentier"), ce qui n'est pas le cas des autres types d'aides. De plus, les aides en logement concernent les individus fortement diplômés, surtout lorsqu'ils ont fait des études longues. Par ailleurs l'effet du revenu des bénéficiaires vient renforcer la dichotomie envisagée : les aides en logement et en argent sont plus fréquentes aux deux extrémités de l'échelle des ressources.

Cette analyse descriptive apporte déjà quelques informations intéressantes sur la nature des aides. Les aides en logement et en argent servent selon toute vraisemblance à financer les études longues des enfants (par des parents souvent eux-mêmes diplômés) mais viennent peut-être aussi soutenir des ménages dans le besoin. La diffusion des autres aides obéirait à d'autres logiques.

L'enquête décrit également les donations reçues et versées, qu'elles aient été enregistrées devant notaire ou non. Pour les donateurs et donataires, on connaît aussi la nature des biens transmis, les motifs

Tableau 1 : la diffusion des transferts versés aux enfants hors domicile

Caractéristiques du ménage aideur ou donateur		Aides	Logement ⁽¹⁾	Argent ⁽¹⁾	Prêt ⁽¹⁾	Caution ⁽¹⁾	Don	Don ou intention
<i>Age</i>	Inférieur à 40 ans	16,9	3,6	12,0	2,2	1,4	0,8	4,2
	De 40 à 49 ans	42,1	17,4	30,7	9,5	10,7	0,8	6,9
	De 50 à 59 ans	48,9	19,4	27,0	15,6	19,8	3,1	13,8
	De 60 à 69 ans	43,3	12,3	25,1	16,3	17,2	9,4	18,7
	Supérieur à 70 ans	38,1	9,0	21,7	14,4	12,6	20,6	26,1
<i>Diplôme</i>	Aucun	33,2	7,0	17,9	12,7	10,2	10,4	16,9
	Inférieur au bac	41,5	11,8	23,6	14,0	15,9	9,7	17,4
	Bac ou équivalent	55,5	19,7	36,6	15,8	20,7	9,0	19,5
	Supérieur - 1 ^{er} et 2 nd cycles	52,3	31,3	38,3	19,0	16,2	5,8	15,5
	Supérieur - 3 ^{ème} cycle, grandes écoles	67,2	45,1	47,0	14,9	22,0	14,3	29,9
<i>Niveau social ⁽²⁾</i>	Agriculteur	39,8	10,7	19,0	10,5	21,9	35,0	45,7
	Petit indépendant	45,5	18,6	26,7	12,6	19,2	15,6	26,8
	Gros indépendant	55,7	22,5	43,4	9,6	21,4	16,0	23,0
	Profession libérale	71,1	45,4	53,1	12,5	20,5	14,0	25,7
	Cadre	60,4	30,0	38,8	22,4	20,1	8,0	16,7
	Profession intermédiaire	52,8	19,1	36,5	16,1	19,2	5,2	16,3
	Employé	36,1	9,3	18,8	13,5	11,2	7,8	12,7
	Ouvrier qualifié	33,7	6,4	20,4	12,9	10,2	5,7	12,7
	Ouvrier non qualifié	33,9	6,9	15,8	11,9	11,9	6,3	10,9
Inactif	16,0	2,4	4,2	12,6	1,7	1,2	1,2	
<i>Revenu</i>	Inférieur à 50 000 F	25,5	7,1	13,8	9,0	6,1	16,8	21,2
	De 50 000 à 100 000 F	38,3	8,0	20,9	12,5	14,0	10,5	17,0
	De 100 000 à 200 000 F	45,8	13,6	27,6	17,5	17,9	5,9	15,9
	De 200 000 à 500 000 F	61,9	30,2	41,2	18,1	22,5	7,8	17,5
	Supérieur à 500 000 F	76,9	50,6	46,4	15,0	14,3	4,7	15,4
<i>Patrimoine</i>	Inférieur à 100 000 F	24,8	4,4	13,9	9,4	6,9	7,4	9,3
	De 100 000 à 300 000 F	33,6	4,8	25,2	11,4	6,6	17,2	21,3
	De 300 000 à 500 000 F	35,5	7,8	15,2	13,6	12,8	7,7	17,6
	De 500 000 à 1 000 000 F	46,5	13,5	25,8	14,8	19,8	10,8	20,2
	De 1 000 000 à 1 500 000 F	54,6	21,1	34,2	18,7	21,9	6,3	17,1
	Supérieur à 1 500 000 F	65,3	34,6	41,6	19,5	24,0	10,5	24,3
<i>Total (%) (N=3971)</i>		41,8	13,3	24,7	14,0	14,9	9,9	17,7

Source : enquête Actifs Financiers Insee 1992.

Note : l'échantillon retenu est constitué de ménages dont le chef a au moins un enfant hors domicile.

(1) La terminologie suivante a été adoptée. Logement : prêt d'un logement ou paiement d'un loyer - Argent : versement d'une aide en argent ou aide financière lors d'un achat important - Prêt : prêt d'argent - Caution : caution lors d'un emprunt ou cession de droits à emprunt.

(2) Les retraités ont été reclassés dans leur catégorie sociale d'origine.

Tableau 1 bis : la diffusion des transferts reçus

Caractéristiques du ménage aidé ou donataire		Aides	Logement ⁽¹⁾	Argent ⁽¹⁾	Prêt ⁽¹⁾	Caution ⁽¹⁾	Don
<i>Age</i>	Inférieur à 40 ans	40,3	12,6	20,4	15,9	12,5	7,8
	De 40 à 49 ans	29,9	7,9	14,9	11,3	10,6	12,3
	De 50 à 59 ans	21,4	6,5	8,7	7,1	5,9	13,5
	De 60 à 69 ans	16,7	7,1	6,9	5,0	3,7	14,7
	Supérieur à 70 ans	10,1	5,8	3,2	2,5	1,4	9,3
<i>Diplôme</i>	Aucun	14,3	5,0	5,3	5,2	3,5	8,0
	Inférieur au bac	25,4	6,8	11,6	9,5	7,7	10,7
	Bac ou équivalent	37,7	13,2	19,6	13,2	9,5	12,5
	Supérieur - 1 ^{er} et 2 nd cycles	47,3	16,8	24,6	17,2	16,8	13,0
	Supérieur - 3 ^{ème} cycle, grandes écoles	48,3	24,6	27,0	17,3	15,9	18,1
<i>Niveau social</i>	Agriculteur	33,9	15,0	9,9	6,1	17,0	34,2
	Petit indépendant	29,7	11,9	14,1	10,1	11,9	15,9
	Gros indépendant	29,5	11,3	7,2	8,9	14,0	25,7
	Profession libérale	49,7	28,0	27,0	17,9	21,5	16,6
	Cadre	40,1	14,8	21,0	13,7	13,8	15,5
	Profession intermédiaire	32,3	9,5	16,7	13,6	9,1	10,1
	Employé	24,5	5,5	12,3	9,5	6,4	7,7
	Ouvrier qualifié	20,9	5,6	8,5	7,9	5,4	6,9
	Ouvrier non qualifié	15,5	5,2	5,4	7,2	2,7	6,5
	Inactif	64,4	50,0	46,1	12,2	7,6	10,1
<i>Revenu</i>	Inférieur à 50 000 F	26,2	14,0	12,5	8,0	5,5	13,1
	De 50 000 à 100 000 F	22,2	8,0	10,0	7,6	5,7	9,3
	De 100 000 à 200 000 F	28,4	7,5	13,7	10,9	8,7	9,7
	De 200 000 à 500 000 F	32,5	9,3	15,1	12,5	12,0	13,4
	Supérieur à 500 000 F	37,5	18,6	22,2	14,9	12,9	21,1
<i>Patrimoine</i>	Inférieur à 100 000 F	25,3	9,2	12,7	10,4	5,5	3,6
	De 100 000 à 300 000 F	27,2	9,9	13,7	9,2	6,4	7,7
	De 300 000 à 500 000 F	20,1	6,3	9,8	8,2	4,7	7,6
	De 500 000 à 1 000 000 F	26,8	7,3	11,7	9,7	8,5	12,0
	De 1 000 000 à 1 500 000 F	30,4	8,9	12,9	9,9	11,4	16,6
	Supérieur à 1 500 000 F	34,7	12,1	17,2	12,0	13,8	21,7
<i>Total (%) (N=16195)</i>		27,3	8,8	12,9	10,0	8,1	10,8

Source : enquête Actifs Financiers Insee 1992.

(1) La terminologie suivante a été adoptée. Logement : prêt d'un logement ou paiement d'un loyer - Argent : versement d'une aide en argent ou aide financière lors d'un achat important - Prêt : prêt d'argent - Caution : caution lors d'un emprunt ou cession de droits à emprunt.

(2) Les retraités ont été reclassés dans leur catégorie sociale d'origine.

Tableau 2 : aides versées aux enfants hors domicile

Variables ⁽¹⁾	Aides	
	Coefficient	t de Student
<i>Constante</i>	-3,579	-7,29
Caractéristiques des parents		
<i>Age</i>	0,089	5,39
<i>Age au carré</i>	-0,001	-5,30
<i>Diplôme</i>		
Aucun	0	-
Inférieur au bac	0,065	1,21
Bac ou équivalent	0,198	2,23
Supérieur - 1 ^{er} et 2 nd cycles	-0,020	-0,17
Supérieur - 3 ^{ème} cycle, grandes écoles	0,041	0,35
<i>Niveau social</i> ⁽²⁾		
Agriculteur	0,056	0,86
Indépendant	0,086	1,34
Cadre - profession intermédiaire	0,249	3,75
Employé - ouvrier - autre inactif	0	-
<i>Revenu (10e-6)</i>	1,770	5,92
<i>Revenu au carré (10e-12)</i>	-0,703	-4,06
<i>Patrimoine (10e-7)</i>	0,272	2,34
<i>Patrimoine au carré (10e-14)</i>	-0,028	-2,14
Variables de transmission		
<i>Aide reçue des parents</i>	0,244	5,16
<i>Donataire des parents</i>	0,247	4,79
<i>Héritage reçu des parents</i>	0,088	1,60
<i>Autres transmissions reçues</i>	0,224	4,24
Caractéristiques des enfants		
<i>Hors domicile - nombre</i>	0,045	3,04
<i>Au domicile - nombre</i>	-0,050	-1,94
<i>Diplôme - nombre moyen</i>		
Sans diplôme	0	-
Bachelier	0,182	2,34
Supérieur au bac	0,326	4,56
<i>Profession - nombre moyen</i>		
Inactif	0	-
Employé - ouvrier	0,124	1,71
Cadre - profession intermédiaire	0,070	0,83
Indépendant	0,400	3,73
<i>Age moyen</i>	-0,004	-0,90
<i>Marié - nombre moyen</i>	-0,188	-2,82
<i>Enfants - nombre moyen</i>	0,056	1,80
Nombre d'observations	3971	
Nombre de ménages aidants	1942	
Chi ²	544,2	

Source : enquête Actifs Financiers Insee 1992.

Note : l'échantillon retenu est constitué de ménages dont le chef a au moins un enfant hors domicile.

(1) Modèle *Probit* dichotomique.

(2) Les retraités ont été reclassés dans leur catégorie sociale d'origine.

Tableau 2 bis : aides reçues des parents

Variables ⁽¹⁾	Aides	
	Coefficient	t de Student
<i>Constante</i>	-0,020	-0,19
Caractéristiques des parents		
<i>Au moins un parent vivant</i>	0,300	8,88
<i>Niveau social du père</i>		
Agriculteur	0,056	1,24
Indépendant	0,141	3,34
Cadre - profession intermédiaire	0,249	7,18
Employé - ouvrier - autre inactif	0	-
<i>Activité de la mère</i>		
Aide familiale non salariée	0,147	3,78
Activité professionnelle extérieure	0,183	6,83
Aucune activité professionnelle	0	-
<i>Composition du patrimoine - enfant jeune</i>		
Résidence principale	0,123	4,89
Immeuble - terrain	0,234	8,68
Outil de travail - exploitation	0,115	3,22
<i>Problèmes d'argent - enfant jeune</i>		
Non - aucun problème	0,159	5,18
Non - famille peu fortunée	0,091	3,27
Oui	0	-
<i>Séparation ou divorce - enfant jeune</i>	-0,274	-5,72
Caractéristiques de l'enfant		
<i>Age</i>	-0,017	-14,86
<i>Existence d'un conjoint</i>	-0,219	-5,28
<i>Sexe féminin</i>	-0,222	-8,40
<i>Nombre de frère et soeurs</i>	-0,071	-13,49
<i>Nombre d'enfants</i>	-0,004	-0,51
<i>Diplôme</i>		
Aucun	0	-
Inférieur au bac	0,192	5,92
Bac ou équivalent	0,310	6,85
Supérieur - 1 ^{er} et 2 nd cycles	0,469	9,10
Supérieur - 3 ^{ème} cycle grdes écoles	0,489	8,22
<i>Niveau social</i> ⁽²⁾		
Agriculteur	0,425	6,61
Indépendant	0,174	2,73
Cadre - profession intermédiaire	-0,034	-0,55
Employé - ouvrier	-0,056	-1,01
Autre inactif	0	-
<i>Revenu de l'enfant - montant (10e-6)</i>	-0,247	-1,69
<i>Revenu du conjoint - existence</i>	-0,108	-3,12
<i>Revenu du conjoint - montant (10e-6)</i>	-0,006	-0,04
<i>Patrimoine (10e-7)</i>	0,063	1,83
Nombre d'observations	15991	
Nombre d'individus aidés	5002	
Log Vraisemblance	-8641,2	

Source : enquête Actifs Financiers Insee 1992.

(1) Modèle *Probit* dichotomique.

(2) Les retraités ont été reclassés dans leur catégorie sociale d'origine.

de la donation, sa date et le montant total donné. Cette pratique concerne la plupart des actifs patrimoniaux (logements, terrains, actifs professionnels, valeurs mobilières, argent, meubles). Elle peut donc correspondre à des logiques de comportements diverses (transmission de l'outil de travail, préparation de la succession, aide financière aux enfants...).

On dénombre 10% de donateurs (cf. tableau 1). Si l'on prend en compte les ménages n'ayant pas encore donné à leurs enfants mais ayant l'*intention* de le faire, ce pourcentage atteint 18%. Parmi les biens transmis, 7 donations sur 10 comportent des logements, 4 sur 10 des terrains et 1 sur 4 des locaux à usage professionnel. Si la donation concerne surtout l'immobilier (Laferrère, 1991), la transmission de l'outil de travail passe aussi par cette voie⁽³²⁾. Ceci est confirmé par l'analyse des taux de donation en fonction des caractéristiques du ménage (âge, diplôme, niveau social, revenu et patrimoine). Cette pratique (effectuée ou à venir) est en effet beaucoup plus fréquente chez les non salariés, notamment parmi les agriculteurs. De plus, les ménages âgés (plus de 70 ans) y ont plus souvent recours et on peut penser qu'ils préparent ainsi leur succession de leur vivant⁽³³⁾.

Parallèlement, l'enquête recense 11% de donataires (cf. tableau 1bis)⁽³⁴⁾. On observe beaucoup plus de bénéficiaires chez les agriculteurs et les indépendants et chez les ménages ni trop jeunes (moins de 40 ans), ni trop vieux (présence d'effets de génération chez les plus de 70 ans). Par ailleurs, les ménages diplômés et ceux qui disposent d'un gros revenu ont davantage bénéficié de ce type de transfert⁽³⁵⁾. Mais là encore, certains ménages disposant de peu de revenu sont plus souvent bénéficiaires d'un transfert⁽³⁶⁾.

Analyse économétrique des transferts *inter vivos*

Les modèles théoriques soulignent la nécessité d'étudier *simultanément* l'influence des caractéristiques (notamment les ressources) des transmetteurs et celles des bénéficiaires pour juger des motivations individuelles des transferts *inter vivos*. Malheureusement, l'enquête "Actifs Financiers" privilégie l'inventaire de la richesse actuelle du ménage interviewé et elle ne fournit jamais les mêmes variables pour les deux générations impliquées par les transmissions éventuelles. Certains tests seront difficiles à construire⁽³⁷⁾.

Pour les *transferts versés*, on dispose de toutes les caractéristiques du léguant potentiel disponibles à l'enquête, mais seulement de quelques renseignements sur les enfants hors domicile (cf. tableaux 2 à 4). Par ailleurs, nous ne connaissons pas le ou les enfants (hors du domicile parental) bénéficiaire(s) de l'éventuel transfert. L'absence de cette information nous contraint à introduire les

renseignements concernant les enfants non pas au niveau individuel, mais globalement en utilisant les caractéristiques *moyennes* de la fratrie⁽³⁸⁾. Inversement, pour les *transferts reçus*, le descriptif du bénéficiaire potentiel (l'interviewé) est relativement exhaustif, alors que l'on ne dispose que d'une description sommaire des caractéristiques de ses parents (cf. tableaux 2bis à 4bis).

Pour juger des motivations des transferts *inter vivos*, nous sommes amenés dans notre étude empirique à comparer les résultats concernant les transferts versés par le ménage à ses enfants ayant quitté la maison et les transferts reçus par chaque individu (personne de référence et conjoint éventuel). Nous analysons donc les comportements de transmission de deux générations qui ne se situent pas au même moment de leur cycle de vie (les parents des interviewés peuvent être décédés) et n'ont pas connu les mêmes événements historiques. Le rapprochement des résultats des deux séries de régressions doit donc tenir compte de cette hétérogénéité. De plus, des dissymétries dans les réponses des ménages concernant les transferts versés et les transferts reçus sont susceptibles de venir biaiser certains effets. Ainsi, pour les aides, on constate que la diffusion des aides reçues est beaucoup plus faible que celle des aides versées.

Les aides versées et reçues

Le versement d'au moins un type d'aide (cf. tableau 2) augmente normalement au cours du cycle de vie du ménage aideur, au moins jusqu'à un certain âge, et avec le nombre d'enfants hors domicile : les opportunités de l'aide ont alors été plus nombreuses. Cette pratique est plus fréquente chez les ménages moyennement diplômés (baccalauréat) et les cadres ou professions intermédiaires. Le niveau des ressources (revenu et patrimoine) influence positivement la probabilité de transfert. Les parents ont davantage aidé lorsque leurs enfants ayant quitté la maison sont *en moyenne* plus diplômés (bac et surtout études supérieures). L'aide apparaît aussi plus fréquente si les enfants sont agriculteurs ou indépendants. Par ailleurs, cette pratique est plus rare si les descendants sont mariés. Enfin, on constate à l'instar d'autres enquêtes françaises une forte *transmissibilité* des comportements de transfert (Arrondel et Masson, 1991). La probabilité d'aider est plus forte si l'on a soi-même bénéficié de ce type de transfert, si l'on est donataire ou bien si l'on a bénéficié d'autres transmissions.

L'aide profite surtout aux individus exerçant une activité d'agriculteur ou d'indépendant (cf. tableau 2bis). La probabilité d'être aidé augmente avec le diplôme (notamment supérieur) de l'enfant mais diminue avec le montant du revenu de l'enfant (à 10%) et le fait que son conjoint en perçoive un. Par ailleurs, plus le ménage est âgé, plus l'aide est rare : des effets de génération en

faveur d'une généralisation de cette pratique peuvent expliquer ce résultat, à moins que ce ne soit simplement un oubli de déclarer les aides reçues il y a longtemps. La pratique de l'aide est moins fréquente dans les familles nombreuses (effet "qualité-quantité") et lorsque les enfants ont connu le divorce de leurs parents dans leur jeunesse. Les femmes sont aidées moins souvent par leurs parents que les hommes. Enfin, les parents qui aident sont plus souvent indépendants ou salariés aisés, disposent d'actifs patrimoniaux (logements, entreprise ou exploitation agricole) et n'ont pas eu de problèmes d'argent trop importants par le passé.

La nature rétrospective des informations sans référence au calendrier des aides rend quelque peu délicate l'interprétation des résultats. Deux types de comportements vis-à-vis des aides semblent cependant ressortir de ces premières régressions. Le premier apparaît lié à l'installation des enfants, aide entrepreneuriale ou financement des études supérieures des enfants de parents relativement aisés : ces aides semblent correspondre davantage à des investissements humains (éducation) ou à un financement professionnel. L'autre type de comportement s'expliquerait davantage à partir des modèles de transferts présentés plus haut (altruisme ou échange).

Pour étayer ces premières conclusions, il nous faut étudier les effets des mêmes déterminants pour les quatre types d'aides. Il est alors plus intéressant de faire une lecture verticale des résultats en comparant simultanément les effets des caractéristiques des transmetteurs et des bénéficiaires potentiels pour faire ressortir d'éventuelles hétérogénéités dans les comportements d'aide.

C'est surtout sur le diplôme et le niveau social des deux générations que se situent les principales différences des effets individuels sur les aides versées (cf. tableau 3). L'aide en logement concerne le plus souvent des familles de diplômés et la probabilité d'effectuer ce type de transfert est maximale lorsque la génération des parents a suivi des études supérieures (notamment dans une grande école) et que la génération des enfants a fait (ou est en train de faire) de même. Pour les aides en argent, la probabilité de versements augmente de manière significative avec le diplôme des descendants. Par contre, pour le prêt et la caution, le capital scolaire des deux générations n'influence pas le transfert et, pour les parents, être diplômé d'une grande école joue même négativement sur l'octroi d'un prêt. Si le capital scolaire joue un rôle important sur les aides en logement et en argent, le niveau social des familles est une variable pertinente pour expliquer les deux autres formes d'aide. Le prêt apparaît une pratique fréquente dans les milieux salariés, tandis que la caution concerne davantage les familles d'indépendants ou d'agriculteurs, les parents se portant vraisemblablement caution auprès des banques lors de l'installation professionnelle de leurs enfants.

D'autres effets, moins systématiques, viennent compléter et affiner ces résultats sans cependant remettre en cause la dichotomie logement-argent/prêt-caution. Les parents indépendants aident plus souvent pour l'habitat, alors que les cadres et les classes moyennes salariées préfèrent verser de l'argent régulièrement. Pour les aides en logement et en argent, certains effets montrent là encore que ces types d'aides s'effectuent lorsque les enfants sont relativement jeunes et pas encore "installés" : outre l'effet négatif de l'âge moyen de la fratrie (uniquement pour le logement) et celui non pertinent statistiquement de leurs situations sociales, on note une influence négative du fait d'être marié et une absence d'effet de l'existence de petits-enfants (*idem*), qui augmente en revanche la probabilité de cautionner un emprunt⁽⁴³⁾.

La forte transmissibilité des pratiques observées pour les aides prises dans leur globalité est encore présente au niveau de chaque catégorie. Il semble donc que l'on aide ses enfants de la même façon que nos propres parents nous ont aidés. Le fait d'être donataire augmente également la fréquence des aides vers ses enfants. Ce caractère rétrospectif des comportements pourrait entrer dans un processus de réciprocité indirecte où l'on aide ses enfants comme ses parents nous ont aidé par le passé (Masson, 1999)⁽⁴⁴⁾.

L'analyse des aides reçues ne remet pas en cause les conclusions précédentes même si, compte tenu de la nature différente de l'échantillon retenu, les effets diffèrent quelque peu. Ainsi, le capital scolaire des enfants exerce une influence positive sur le bénéfice de toutes les aides. Les coefficients sont cependant plus élevés pour le logement et les versements d'argent. À l'inverse, l'effet de la catégorie sociale est plus discriminant. Les individus inactifs ou agriculteurs sont plus souvent aidés en logement ; en revanche le bénéfice d'un prêt concerne davantage les personnes actives, surtout indépendantes et salariées aisées ; de même, la caution s'observe plus fréquemment chez les individus en activité, essentiellement chez les travailleurs indépendants. On note également un effet négatif du montant du revenu d'activité des enfants sur le bénéfice d'une aide en logement, mais positif (à 10 %) sur celui de la caution. Enfin, les couples où le conjoint perçoit un revenu bénéficient moins de toutes les formes d'aide. Pour le logement et l'argent, cette influence pourrait correspondre aux prédictions des modèles altruiste et d'échange concernant le revenu des bénéficiaires potentiels (cf. *supra*). Pour le prêt et la caution, elle traduirait aussi le fait qu'il est plus facile d'emprunter sur le marché du crédit lorsqu'il y a deux salaires dans les couples.

Si l'on considère les aides en logement comme des dépenses d'éducation, le coefficient négatif du niveau du revenu irait à l'encontre de l'effet attendu puisque la corrélation devrait alors être positive. Cet

Tableau 3 : aides versées aux enfants hors domicile

Variables ^{(1) (2)}	Logement		Argent		Prêt		Caution	
	Coefficient	t de Student	Coefficient	t de Student	Coefficient	t de Student	Coefficient	t de Student
<i>Constante</i>	-4,478	-6,41	-3,081	-5,80	-4,124	-5,83	-6,643	-8,60
Caractéristiques des parents								
<i>Age</i>	0,102	4,31	0,070	3,91	0,066	2,87	0,157	6,24
<i>Age au carré</i>	-0,001	-4,10	-0,001	-3,41	-0,001	-3,04	-0,001	-6,26
<i>Diplôme</i>								
Aucun	0	-	0	-	0	-	0	-
Inférieur au bac	0,075	1,07	0,097	1,66	0,021	0,31	0,121	1,90
Bac ou équivalent	0,261	2,54	0,201	2,22	-0,071	-0,68	0,193	1,88
Supérieur - 1 ^{er} et 2 nd cycles	0,223	1,76	0,123	1,06	-0,103	-0,77	0,114	0,85
Supérieur - 3 ^{ème} cycle grdes écoles	0,423	3,39	0,137	1,18	-0,351	-2,55	0,088	0,67
<i>Niveau social</i> ⁽³⁾								
Agriculteur	0,044	0,52	-0,011	-0,15	-0,205	-2,45	0,289	3,76
Indépendant	0,196	2,47	0,060	0,87	-0,155	-1,91	0,161	2,09
Cadre - profession intermédiaire	0,093	1,12	0,193	2,82	0,197	2,47	0,156	1,93
Employé - ouvrier - autre inactif	0	-	0	-	0	-	0	-
<i>Revenu</i> (10e-6)	0,230	4,56	0,117	4,06	0,194	3,61	0,219	4,26
<i>Revenu au carré</i> (10e-12)	-0,022	-3,58	-0,005	-2,79	-0,017	-2,58	-0,022	-3,43
<i>Patrimoine</i> (10e-7)	0,046	3,53	0,026	2,29	0,015	1,29	0,026	1,64
<i>Patrimoine au carré</i> (10e-14)	-0,001	-2,99	0,001	-1,90	0,001	-0,60	-0,001	-1,74
Variables de transmission								
<i>Forme d'aide similaire reçue</i>	0,303	4,37	0,292	4,43	0,325	4,11	0,440	6,10
<i>Autres aides reçues</i>	-0,007	-0,12	0,071	1,37	0,088	1,45	0,080	1,44
<i>Donataire des parents</i>	0,195	3,30	0,124	2,35	0,169	2,76	0,122	2,15
<i>Héritage reçu des parents</i>	0,092	1,37	0,047	0,81	-0,024	-0,35	0,049	0,75
<i>Autres transmissions reçues</i>	0,121	1,94	0,097	1,77	0,188	2,96	0,163	2,72
Caractéristiques des enfants								
<i>Hors domicile - nombre</i>	0,036	1,88	-0,043	-2,60	0,102	5,90	0,105	6,37
<i>Au domicile - nombre</i>	-0,010	-0,32	-0,057	-2,09	-0,029	-0,86	-0,061	-1,83
<i>Diplôme - nombre moyen</i>								
Sans diplôme	0	-	0	-	0	-	0	-
Bachelier	0,366	4,01	0,171	2,11	0,010	0,10	-0,087	-0,92
Supérieur au bac	0,559	6,84	0,305	4,20	0,108	1,26	-0,087	-1,04
<i>Profession - nombre moyen</i>								
Inactif	0	-	0	-	0	-	0	-
Employé - ouvrier	-0,112	-1,25	0,011	0,15	0,192	2,02	0,158	1,70
Cadre - profession intermédiaire	-0,249	-2,56	-0,090	-1,05	0,333	3,21	0,189	1,84
Indépendant	-0,041	-0,32	0,072	0,65	0,244	1,83	0,784	6,59
<i>Age moyen</i>	-0,014	-2,13	-0,007	-1,37	0,010	1,56	-0,009	-1,51
<i>Marié - nombre moyen</i>	-0,162	-2,02	-0,265	-3,81	-0,128	-1,57	-0,030	-0,37
<i>Enfants - nombre moyen</i>	-0,046	-1,17	0,019	0,57	0,057	1,50	0,143	3,93
Nombre d'observations	3971		3971		3971		3971	
Nombre de ménages aidants	718		1146		597		792	
Chi ²	537,1		343,6		223,9		464,6	

Source : enquête Actifs Financiers Insee 1992.

Note : l'échantillon retenu est constitué de ménages dont le chef a au moins un enfant hors domicile.

(1) Modèle *Probit* dichotomique.

(2) La terminologie suivante a été adoptée. Logement : prêt d'un logement ou paiement d'un loyer - Argent : versement d'une aide en argent ou aide financière lors d'un achat important - Prêt : prêt d'argent - Caution : caution lors d'un emprunt ou cession de droits à emprunt.

(3) Les retraités ont été reclassés dans leur catégorie sociale d'origine.

Tableau 3 bis : aides reçues des parents

Variables ^{(1) (2)}	Logement		Argent		Prêt		Caution	
	Coefficient	t de Student	Coefficient	t de Student	Coefficient	t de Student	Coefficient	t de Student
<i>Constante</i>	-0,435	-3,34	-0,538	-4,43	-1,452	-10,95	-1,455	-10,60
Caractéristiques des parents								
<i>Au moins un parent vivant</i>	-0,006	-0,13	0,241	5,66	0,334	7,42	0,407	8,85
<i>Niveau social du père</i>								
Agriculteur	0,097	1,61	-0,005	-0,09	-0,105	-1,77	0,101	1,74
Indépendant	0,242	4,48	0,200	4,04	0,013	0,24	0,042	0,77
Cadre - profession intermédiaire	0,311	6,90	0,180	4,59	0,141	3,47	0,141	3,17
Employé - ouvrier - autre inactif	0	-	0	-	0	-	0	-
<i>Activité de la mère</i>								
Aide familiale non salariée	-0,007	-0,15	0,056	1,16	0,134	2,63	0,261	5,33
Activité professionnelle extérieure	0,106	2,86	0,122	3,83	0,095	2,91	0,135	3,76
Aucune activité professionnelle	0	-	0	-	0	-	0	-
<i>Composition du patrimoine - enfant jeune</i>								
Résidence principale	0,202	5,87	0,059	1,97	0,020	0,65	0,120	3,69
Immeuble - terrain	0,215	6,38	0,213	6,70	0,211	6,31	0,145	4,39
Outil de travail - exploitation	0,152	3,28	-0,027	-0,62	-0,013	-0,28	0,118	2,62
<i>Problèmes d'argent - enfant jeune</i>								
Non - aucun problème	0,129	3,16	0,183	4,96	0,018	0,46	0,089	2,27
Non - famille peu fortunée	0,051	1,31	0,072	2,08	0,023	0,66	-0,020	-0,54
Oui	0	-	0	-	0	-	0	-
<i>Séparation ou divorce - enfant jeune</i>	0,135	-2,00	-0,154	-2,74	-0,178	-3,03	-0,248	-3,78
Caractéristiques de l'enfant								
<i>Age</i>	-0,008	-5,56	-0,016	-11,51	-0,012	-7,91	-0,018	-11,42
<i>Existence d'un conjoint</i>	-0,223	-4,33	-0,244	-4,99	-0,072	-1,40	0,063	1,17
<i>Sexe féminin</i>	-0,200	-5,71	-0,088	-2,79	-0,068	-2,07	-0,146	-4,35
<i>Nombre de frère et sœurs</i>	-0,082	-10,51	-0,088	-12,27	-0,027	-4,10	-0,047	-6,52
<i>Nombre d'enfants</i>	-0,034	-3,04	0,014	1,42	0,010	0,89	0,016	1,45
<i>Diplôme</i>								
Aucun	0	-	0	-	0	-	0	-
Inférieur au bac	0,081	1,82	0,173	4,10	0,171	3,93	0,184	4,17
Bac ou équivalent	0,179	2,95	0,310	5,69	0,280	4,90	0,191	3,18
Supérieur - 1 ^{er} et 2 nd cycles	0,411	6,07	0,351	5,73	0,294	4,64	0,336	5,08
Supérieur - 3 ^{ème} cycle grdes écoles	0,668	9,00	0,434	6,31	0,311	4,31	0,260	3,45
<i>Niveau social⁽³⁾</i>								
Agriculteur	0,059	0,78	0,119	1,50	0,320	3,45	0,871	9,70
Indépendant	-0,201	-2,68	0,031	0,41	0,418	4,72	0,568	6,37
Cadre - profession intermédiaire	-0,563	-7,88	-0,027	-0,39	0,415	5,00	0,207	2,42
Employé - ouvrier	-0,473	-7,17	-0,046	-0,70	0,338	4,27	0,152	1,86
Autre inactif	0	-	0	-	0	-	0	-
<i>Revenu de l'enfant - montant (10e-6)</i>	-0,851	-4,24	-0,064	-0,39	0,181	1,07	0,288	1,77
<i>Revenu du conjoint - existence</i>	-0,192	-4,26	-0,086	-2,07	-0,077	-1,80	-0,118	-2,74
<i>Revenu du conjoint - montant (10e-6)</i>	-0,078	-0,40	0,041	0,25	-0,040	-0,22	0,212	1,22
<i>Patrimoine (10e-7)</i>	0,015	0,33	0,041	1,02	0,025	0,56	0,096	2,48
Nombre d'observations	15991		15991		15991		15991	
Nombre d'individus aidés	1573		2172		1764		1803	
Log Vraisemblance	-4462,9		-5662,4		-5149,2		-4884,1	

Source : enquête Actifs Financiers Insee 1992.

(1) Modèle *Probit* dichotomique.

(2) La terminologie suivante a été adoptée. Logement : prêt d'un logement ou paiement d'un loyer - Argent : versement d'une aide en argent ou aide financière lors d'un achat important - Prêt : prêt d'argent - Caution : caution lors d'un emprunt ou cession de droits à emprunt.

(3) Les retraités ont été reclassés dans leur catégorie sociale d'origine.

effet négatif pourrait cependant traduire le fait que l'échantillon comprend des individus encore en formation ou en début de carrière (effet de sélection). Si l'on procède à la même régression en excluant les personnes âgées de moins de 35 ans, les coefficients concernant le revenu du bénéficiaire potentiel ne sont pas modifiés. Si ce type d'aide peut être assimilé à des dépenses d'éducation pour la population jeune, elle s'adresse vraisemblablement aussi à des personnes plus âgées et moins aisées⁽⁴⁵⁾. Pour les prêts et la caution, certains effets obtenus peuvent correspondre au modèle intertemporel de Cox (1990). Les variables qui sont liées à des espérances de revenus futurs élevées (âges jeunes, haut niveau d'éducation, garçon) ont le signe attendu. Mais certaines logiques de comportement concernent aussi plus spécifiquement l'endettement chez les indépendants et les agriculteurs.

Pour compléter cette étude et vérifier l'hypothèse précédente concernant les aides en capital humain, nous avons utilisé un indicateur de revenu permanent construit par Lollivier et Verger (1997) pour les ménages dont le chef est salarié ou ancien salarié (cf. Arrondel et Laferrère, 1998). Une première série de régressions montre que lorsque l'on substitue cette variable au revenu courant dans les régressions économétriques, les estimateurs obtenus ne sont plus significatifs pour les aides en logements et en argent. Ces premières conclusions, même si elles ne corroborent pas les conclusions précédentes, vont néanmoins dans leur sens, révélant que les motivations de transferts (investissement en capital humain - effet positif des ressources- ou/et transmission altruiste -respectivement effet négatif) peuvent différer d'un ménage à l'autre et d'une période du cycle de vie des enfants à une autre. Il est cependant difficile de poursuivre l'investigation dans cette voie puisque nous ne connaissons pas les dates des transferts. Néanmoins, il apparaît clairement que la nature des aides demeure multiple et qu'il est difficile de trancher entre les différentes hypothèses avancées.

D'autres effets plus ponctuels sont néanmoins intéressants à noter. Comme nous l'avons observé précédemment, les filles reçoivent moins d'aides de leurs parents, et ceci quelle que soit leur nature. Si le sexe peut traduire des effets de revenu permanent cohérents avec la théorie pour expliquer les prêts et les cautions, d'autres interprétations doivent être avancées pour les deux autres aides. Si celles-ci correspondent à des dépenses d'éducation, on pourrait penser que les parents investissent davantage dans le capital humain de leurs garçons dont la rentabilité sur le marché du travail est plus forte et compenseraient ultérieurement les filles au niveau des donations et des héritages. Si ces aides ne sont pas liées aux investissements humains des enfants, peut-être les filles bénéficient-elles davantage des aides en nature de leurs parents (garde des petits-enfants) et que ces derniers compensent les garçons financièrement⁽⁴⁶⁾. Par contre, ce dernier effet contredirait le modèle d'échange qui, dans

l'hypothèse où les filles sont plus attentives à leurs parents, devraient recevoir plus que leurs frères (Cox, 1987).

Le nombre de petits-enfants influence négativement le bénéfice d'une aide en logement⁽⁴⁷⁾. La caution est plus fréquente lorsque le niveau *actuel* du patrimoine du ménage est plus important, montrant qu'il s'agit plutôt d'une aide "patrimoniale". Les effets concernant les caractéristiques des aidesurs potentiels révèlent en général un effet positif du niveau de leurs ressources sur les transferts.

Si certaines aides doivent être considérées comme des dépenses d'éducation, les modèles proposés dans la première partie ne sont plus appropriés puisqu'ils supposent implicitement que les revenus des enfants ne dépendent pas des transferts effectués. D'autres formalisations doivent alors être envisagées qui étudient simultanément différentes formes d'investissement en capital humain (temps, argent, coresidence ou prêt d'un logement) dans les enfants et en relation avec les autres transmissions.

Le modèle ("wealth model") de Becker et Tomes (1986) dont le principe avait été repris par Berhman *et alii* (1982) est peut-être le plus à même de répondre à ces problèmes⁽⁴⁸⁾. Les parents investissent d'abord dans le capital humain de leurs enfants (dépenses d'éducation), jusqu'au moment où il devient plus rentable (en termes monétaires) de leur transmettre des actifs financiers. Les familles "riches" transmettent les deux formes de capital à leurs descendants alors que les familles "pauvres" qui ne peuvent atteindre ce seuil de rentabilité ne leur paient que des dépenses d'éducation⁽⁴⁹⁾. Une des prédictions de ce modèle concerne la substituabilité entre les investissements humains et le capital matériel si l'on suppose que le taux de rendement marginal de l'éducation est plus élevé chez les parents diplômés : toutes choses égales par ailleurs, le niveau d'éducation des parents influence négativement le montant des transferts financiers et positivement ceux en capital humain. Le fait que dans nos tests 1) ce soit les familles (parents et enfants) diplômées qui aient le plus souvent recours aux aides en logement et 2) que les aides en argent s'adressent aux enfants les mieux dotés en capital humain s'interpréterait bien dans le cadre de ces modèles⁽⁵⁰⁾.

Donateurs et donataires

L'étude de la donation est réalisée à partir du même ensemble de déterminants que les aides. Pour ces transferts, versés ou reçus, l'enquête recense non seulement leur existence, mais également les dates et les montants transmis⁽⁵¹⁾. La donation permet donc le test complet du modèle avec la distinction des choix discret et continu. Nous analysons par ailleurs, outre les donations effectivement versées, les *intentions* d'en effectuer (cf. tableaux 4 et 4bis).

Tableau 4 : donations versées aux enfants hors domicile

Variables	Don ⁽¹⁾		Don ou intention ⁽¹⁾		Montant (Log) ⁽²⁾	
	Coefficient	t de Student	Coefficient	t de Student	Coefficient	t de Student
<i>Constante</i>	-3,982	-13,50	-2,523	-12,05	-0,679	-0,10
Caractéristiques des parents						
<i>Age</i>	0,032	5,07	0,016	3,38	0,082	1,73
<i>Veuf</i>	0,404	5,21	0,124	1,82	1,050	1,85
<i>Diplôme</i>						
Aucun	0	-	0	-	0	-
Inférieur au bac	0,078	1,05	0,093	1,54	0,476	2,60
Bac ou équivalent	-0,115	-0,83	-0,012	-0,12	0,283	0,84
Supérieur - 1 ^{er} et 2 nd cycles	0,136	0,76	0,148	1,14	0,996	2,30
Supérieur - 3 ^{ème} cycle, grandes écoles	0,086	0,48	0,046	0,35	1,652	4,95
<i>Niveau social</i> ⁽³⁾						
Agriculteur	0,484	5,38	0,476	6,57	1,271	1,84
Indépendant			0,293	3,97	-	-
dont petit indépendant	0,248	2,54	-	-	0,977	2,42
dont gros indépendant	0,672	2,92	-	-	2,073	1,92
dont profession libérale	0,443	1,89	-	-	0,046	0,06
Cadre - profession intermédiaire	0,030	0,28	0,120	1,52	0,051	0,21
Employé - ouvrier - autre inactif	0	-	0	-	0	-
<i>Revenu (10e-6)</i>	0,380	1,43	-0,063	-0,19	1,250	1,28
<i>Revenu au carré (10e-12)</i>			0,067	0,37		
<i>Patrimoine (10e-7)</i>	-0,020	-0,24	0,632	4,30	0,540	1,83
<i>Patrimoine au carré (10e-14)</i>			-0,108	-3,16		
Variables de transmission						
<i>Aide reçue des parents</i>	0,127	1,88	0,041	0,77	0,434	2,07
<i>Donataire des parents</i>	0,341	4,93	0,395	7,20	0,822	1,64
<i>Héritage reçu des parents</i>	0,121	1,40	0,060	0,92	0,356	1,40
<i>Autres transmissions reçues</i>	0,058	0,77	0,088	1,49	-0,023	-0,14
Caractéristiques des enfants						
<i>Hors domicile - nombre</i>	-0,065	-3,02	-0,038	-2,26	-0,160	1,61
<i>Au domicile - nombre</i>	-0,255	-3,91	-0,097	-2,79	-0,798	1,93
<i>Diplôme - nombre moyen</i>						
Sans diplôme	0	-	0	-	0	-
Bachelier	-0,155	-1,27	-0,131	-1,44	-0,296	-0,85
Supérieur au bac	-0,044	-0,43	-0,055	-0,69	0,295	1,36
<i>Profession - nombre moyen d'enfants</i>						
Inactif	0	-	0	-	0	-
Employé - ouvrier	0,050	0,44	0,074	0,88	0,139	0,53
Cadre - profession intermédiaire	0,112	0,89	0,135	1,44	0,237	0,73
Indépendant	0,440	3,24	0,371	3,32	1,147	1,68
<i>Age moyen</i>	0,002	0,29	0,004	0,78	0,022	1,62
<i>Marié - nombre moyen</i>	0,009	0,09	0,079	1,05	0,043	0,20
<i>Enfants - nombre moyen</i>	0,025	0,59	-0,017	-0,51	0,034	0,33
<i>Ratio de Mill</i>					2,898	1,60
Nombre d'observations	3971		3971		414	
Nombre de ménages donateurs	414		877		414	
Chi ² - R ²	493,8		474,3		0,18	

Source : enquête Actifs Financiers Insee 1992.

Note : l'échantillon retenu est constitué de ménages dont le chef a au moins un enfant hors domicile.

(1) Modèle *Probit* dichotomique.

(2) Moindres carrés ordinaires avec correction du biais d'endogénéité selon la méthode d'Heckman (1979). Les écarts-types sont corrigés selon la procédure de White (1980).

(3) Les retraités ont été reclassés dans leur catégorie sociale d'origine.

Tableau 4 bis : donations reçues des parents

Variables	Donation ⁽¹⁾		Montant (Log) ⁽²⁾	
	Coefficient	t de Student	Coefficient	t de Student
<i>Constante</i>	-2,415	-18,90	11,323	3,69
Caractéristiques des parents				
<i>Au moins un parent vivant</i>	0,230	5,86	-0,068	-0,32
<i>Niveau social du père</i>				
Agriculteur	0,200	3,95	0,024	0,11
Indépendant	0,059	1,19	0,283	2,35
Cadre - profession intermédiaire	0,074	1,62	0,205	1,53
Employé - ouvrier - autre inactif	0	-	0	-
<i>Activité de la mère</i>				
Aide familiale non salariée	0,163	3,83	-0,151	-0,91
Activité professionnelle extérieure	-0,017	-0,49	-0,153	-1,89
Aucune activité professionnelle	0	-	0	-
<i>Composition du patrimoine - enfant jeune</i>				
Résidence principale	0,337	10,55	-0,008	-0,03
Immeuble - terrain	0,365	12,03	-0,003	-0,01
Outil de travail - exploitation	0,257	6,26	0,203	0,80
<i>Problèmes d'argent - enfant jeune</i>				
Non - aucun problème	0,140	3,70	0,193	1,35
Non - famille peu fortunée	0,114	3,28	-0,219	-1,80
Oui	0	-	0	-
<i>Séparation ou divorce - enfant jeune</i>	-0,258	-3,63	0,160	0,56
Caractéristiques de l'enfant				
<i>Age</i>	0,009	6,95	0,028	3,12
<i>Existence d'un conjoint</i>	0,138	2,71	-0,138	-0,90
<i>Sexe féminin</i>	-0,020	-0,62	-0,079	-1,17
<i>Nombre de frère et sœurs</i>	-0,060	-9,04	-0,109	-2,04
<i>Nombre d'enfants</i>	-0,003	-0,27	0,018	0,86
<i>Diplôme</i>				
Aucun	0	-	0	-
Inférieur au bac	0,069	1,79	0,009	0,10
Bac ou équivalent	0,078	1,41	0,322	2,38
Supérieur - 1 ^{er} et 2 ^{ème} cycles	0,153	2,39	0,265	1,39
Supérieur - 3 ^{ème} cycle, grandes écoles	0,219	3,10	0,302	1,24
<i>Niveau social ⁽³⁾</i>				
Agriculteur	0,471	6,53	0,101	0,24
Indépendant	0,243	3,29	-0,178	-0,66
Cadre - profession intermédiaire	-0,005	-0,07	-0,344	-2,14
Employé - ouvrier	-0,045	-0,68	-0,304	-1,96
Autre inactif	0	-	0	-
<i>Revenu de l'enfant - montant (10e-6)</i>	0,088	0,55	0,802	3,00
<i>Revenu du conjoint - existence</i>	-0,085	-2,06	-0,035	-0,33
<i>Revenu du conjoint - montant (10e-6)</i>	0,088	0,52	0,779	2,01
<i>Patrimoine (10e-7)</i>	0,136	3,66	0,210	1,36
<i>Ratio de Mill</i>			-0,324	-0,28
Nombre d'observations	15907		2326	
Nombre de ménages concernés	2326		2326	
Log vraisemblance - R ²	-5532,9		0,21	

Source : enquête Actifs Financiers Insee 1992.

(1) Modèle *Probit* dichotomique.

(2) Moindres carrés ordinaires avec correction du biais d'endogénéité selon la méthode d'Heckman (1979). Les écarts-types sont corrigés selon la procédure de White (1980).

(3) Les retraités ont été reclassés dans leur catégorie sociale d'origine.

Tableau 5 : les pratiques d'aides versées aux enfants hors domicile pour les ménages transmetteurs

Niveau de diversification	Combinaison versée ⁽¹⁾	Fréquence (% pondéré)
1 aide	Argent	23,5
	Caution	13,4
	Prêt	11,2
	Logement	8,2
	Total	56,3
2 aides	Logement + Argent	8,9
	Argent + Prêt	6,9
	Argent + Caution	6,0
	Prêt + Caution	3,0
	Logement + Prêt	2,5
	Logement + Caution	1,9
	Total	29,2
3 aides	Logement + Argent + Caution	4,4
	Argent + Prêt + Caution	4,1
	Logement + Argent + Prêt	3,0
	Logement + Prêt + Caution	0,6
	Total	12,1
4 aides	Logement + Argent + Prêt + Caution	2,2

Source : enquête Actifs Financiers Insee 1992.

Note : l'échantillon retenu est constitué de ménages ayant aidé ses enfants hors domicile.

(1) La terminologie suivante a été adoptée pour les aides. Logement : prêt d'un logement ou paiement d'un loyer - Argent : versement d'une aide en argent ou aide financière lors d'un achat important - Prêt : prêt d'argent - Caution : caution lors d'un emprunt ou cession de droits à emprunt.

Tableau 5 bis : les aides et donations versées aux enfants hors domicile pour les ménages transmetteurs

Niveau de diversification	Combinaison versée ⁽¹⁾	Fréquence (% pondéré)
1 transfert	Aide	79,1
	Donation	11,6
	Total	90,7
2 transferts	Aide + Donation	9,3

Source : enquête Actifs Financiers Insee 1992.

Note : l'échantillon retenu est constitué de ménages ayant effectué des aides ou des donations à ses enfants hors domicile.

La probabilité d'avoir fait une donation augmente normalement avec l'âge mais, à l'inverse des aides sous forme de logement, de prêt et de caution, elle diminue avec le nombre d'enfants hors domicile. La pratique du don est plus fréquente dans les familles d'agriculteurs ou d'indépendants et elle apparaît alors comme un moyen de transmettre l'outil de travail à ses descendants. Les veufs recourent plus souvent aux donations qui permettent ainsi d'anticiper la succession après le décès du conjoint⁽⁵²⁾. Enfin, on retrouve le fait que les parents donateurs transmettent plus souvent des biens de leur vivant (transmissibilité des pratiques). Si l'on mêle les intentions de donner avec les dons déjà versés pour corriger certains effets de calendrier des variables (elles ne sont pas saisies au moment du transfert), on obtient sensiblement les mêmes résultats, mis à part l'effet de la variable patrimoine dont le coefficient positif devient significatif et celui du veuvage qui ne l'est plus. On notera enfin l'absence d'effet du diplôme des parents, contrairement à ce que nous avons pu observer pour certaines formes d'aides.

Les régressions sur les donations reçues aboutissent à des conclusions similaires : effet négatif de la taille de la fratrie, influence positive des ressources des parents, transferts plus fréquents dans les familles d'agriculteurs ou d'indépendants. Elles permettent par ailleurs de compléter certains effets des caractéristiques concernant les bénéficiaires potentiels. La probabilité d'avoir reçu une donation est plus importante si l'enfant est fortement diplômé et s'il vit en couple. Enfin, la donation des parents est indépendante du revenu (actuel) des bénéficiaires. Par contre, cette pratique est associée à la possession d'un patrimoine actuel important des enfants. La nature rétrospective des données ne permet cependant pas de savoir si les bénéficiaires étaient plus riches ou moins riches avant la donation.

Les conclusions concernant les montants versé et reçu sont moins nettes (cf. tableaux 4 et 4bis). En particulier, la petite taille de l'échantillon des donateurs (414 ménages) ne permet pas d'obtenir des résultats d'estimation très robustes. On notera seulement que les ménages dont le chef est diplômé ou qui exercent une activité de petit ou de gros indépendants transmettent davantage. Les effets concernant les montants reçus (pour 2326 donateurs) sont plus satisfaisants. On retrouve le fait que les donateurs indépendants transmettent un montant plus important, en particulier si les bénéficiaires ne sont pas salariés. À caractéristiques des parents données, on constate par ailleurs que la somme reçue augmente avec le revenu d'activité (courant) du donataire et avec celui de son conjoint. La donation exercerait donc un effet anticompensatoire sur la répartition intergénérationnelle des ressources plutôt que compensatoire comme le prédit le modèle altruiste.

La donation apparaissant comme une pratique très courante parmi les indépendants, nous avons procédé à une série de régressions complémentaires (non reportées) concernant les seuls enfants salariés pour préciser les résultats précédents (cf. Arrondel et Laferrère, 1998). On retrouve alors l'effet positif du revenu courant du bénéficiaire sur le montant reçu. Cet effet anticompensatoire est toujours présent lorsque nous utilisons l'indicateur du revenu permanent proposé par Lollivier et Verger (1997) mais aussi quand nous introduisons une mesure estimée du revenu d'activité à la date de la donation⁽⁵³⁾. Cette conclusion apparaît donc relativement robuste.

La complémentarité des transferts inter vivos versés⁽⁵⁴⁾

Pour compléter notre étude sur la nature des transferts *inter vivos*, nous nous intéressons dans un dernier temps aux relations de complémentarité entre les différentes formes de transmissions. Arrondel et Masson (1991) avaient obtenu une forte complémentarité entre les pratiques d'aide, de donation et d'héritage, versées ou reçues. De même, Altonji *et alii* (1996) mettent en évidence des corrélations positives entre les aides en temps et en argent.

Le descriptif des transferts *inter vivos* montre déjà que de nombreux ménages effectuent plusieurs types d'aide (cf. tableau 5). En effet, on constate que près de 44% des ménages aides ont aidé leurs enfants sous différentes formes. Près de trois ménages sur dix ont effectué deux formes d'aide et un sur huit a eu recours à trois transferts. En particulier, 43 % des parents "multi-aideurs" accompagnent l'aide en logement d'un versement d'argent, 38 % joignent de l'argent à leur caution et 37 % de l'argent à leur prêt. Si l'on considère simultanément les aides et les donations (cf. tableau 5bis), on constate que près d'un donateur sur deux est aussi un ménage aidant.

Pour étudier empiriquement les complémentarités entre les transferts *inter vivos*, la méthode idéale consisterait à estimer un modèle d'équations simultanées. On se heurte cependant très rapidement (au-dessus de deux équations) au caractère multidimensionnel de la loi normale multivariée même si les développements récents des méthodes de simulation offrent à présent des possibilités (McFadden et Ruud, 1994). Une première estimation possible consiste alors simplement à introduire parmi les caractéristiques du ménage des variables muettes indicatrices des aides ou donations versées. Cette méthode pose cependant le problème de l'endogénéité de ces *dummies* que l'on peut corriger par la méthode des variables instrumentales si l'on dispose de bons instruments⁽⁵⁵⁾. Une alternative originale consiste à estimer les décisions de transferts à partir des méthodes de *pseudo* maximum de vraisemblance qui proposent des estimateurs convergents (White, 1982).

Si l'on considère globalement l'ensemble des aides (cf. annexe), on constate que cette pratique ne se présente pas en général comme complémentaire à la donation (sauf avec la méthode des variables instrumentales). De plus, aucune des aides prises individuellement ne semble influencer la pratique de la donation à l'exception du prêt qui aurait un effet négatif. Il apparaît donc que ces deux formes de transferts seraient plutôt substituables.

En revanche, il existe une forte complémentarité entre les différentes formes d'aides. Toutes les pratiques d'aides s'influencent mutuellement si l'on retient la méthode des *dummies* exogènes. Avec la méthode des variables instrumentales, les aides en logements sont indépendantes de la caution et les versements d'argent indépendants des prêts. Toutes les autres relations sont confirmées au moins dans un sens. Enfin, l'estimation simultanée révèle une corrélation positive entre toutes les formes d'aides. Ces interdépendances sont particulièrement fortes entre le logement et l'argent, l'argent et le prêt et la caution. Là encore, les tests statistiques montrent que les aides en logement occupent une place à part dans les pratiques d'aide et que les aides en argent semblent être liées aux autres pratiques.

Conclusion

L'analyse empirique des transferts *inter vivos* à partir des données de l'enquête "Actifs financiers" 1992 de l'Insee met en évidence plusieurs résultats originaux.

Les aides en logement et en argent s'apparentent dans la plupart des cas à des transferts en capital humain qui peuvent être assimilés à des dépenses d'éducation. Cependant, il faut invoquer d'autres motifs de transmission pour expliquer ces mêmes aides lorsqu'elles interviennent plus tard dans le cycle de vie des ménages bénéficiaires. La nature des données (existence des aides reçues ou versées sans indication du calendrier) ne nous a cependant pas permis d'isoler ces deux schémas de transferts. Par contre, les prêts d'argent et les cautions correspondent davantage à des transferts qui peuvent être expliqués par les modèles théoriques incluant des contraintes de liquidité et fondés sur l'altruisme et l'échange. Puisque nous ne disposons pas de données sur les montants des aides, il n'est pas possible de trancher entre ces deux hypothèses.

Il est en revanche possible de construire des tests plus précis des modèles à partir des donations pour lesquelles on dispose des montants transmis. Le résultat le plus intéressant concerne alors le fait que, pour les donateurs, les sommes versées augmentent avec les revenus des bénéficiaires. Ces transferts apparaissent donc anticompensatoires et

rejetteraient ainsi l'hypothèse altruiste, tout du moins si l'on ne tient pas compte de l'hétérogénéité des préférences individuelles.

Nos résultats confirment également certaines conclusions importantes de travaux français antérieurs (Arrondel et Masson, 1991), à savoir la complémentarité et la transmissibilité des pratiques de transmission. Nous montrons en effet que les différentes formes d'aides sont complémentaires : on accompagne par exemple souvent l'aide en logement ou le prêt d'un versement d'argent. Nous observons aussi une forte transmissibilité des pratiques pour la donation et les aides : on donne plus souvent si l'on est donataire, on aide plus fréquemment et de préférence sous la même forme si l'on a été aidé.

Ces conclusions suggèrent que les modèles théoriques des transferts *inter vivos* doivent tenir compte de plusieurs éléments. Tout d'abord, notre analyse montre qu'il est difficile de ne pas prendre en compte les comportements d'investissements humains en faveur des enfants (simultanément aux autres aides). Ces pratiques prennent en effet souvent des formes communes aux autres transferts : temps, argent, espace (corésidence ou dépenses en logement). Ensuite, pour compléter les tests des modèles et expliquer un certain nombre de comportements, il semble important d'introduire parallèlement aux flux descendants les transferts ascendants (en espèces ou en nature). Enfin, et plus fondamentalement, des modèles de réciprocité indirecte où l'on transmet à ses enfants et à ses parents parce que ses propres parents ont fait de même dans le passé aideraient à mieux comprendre l'importance des effets rétrospectifs dans les comportements intergénérationnels que l'on a pu observer dans plusieurs enquêtes. Il faut alors envisager une formalisation non plus sur deux, mais sur trois générations, voire plus. La "famille élargie" ("extended family") s'élargit...

Notes

(1) Lors d'un colloque qui s'est tenu à Paris en 1984, Modigliani dans une discussion avec Kotlikoff lui a reproché de vouloir intégrer toutes les dépenses d'éducatives dans les transferts, y compris les "plats de spaghettis". Blinder (1988) se range plutôt du côté de Modigliani affirmant que si l'on intègre les transferts en capital humain, on peut avancer que 100% de la richesse est héritée ("Que serais-je aujourd'hui sans mes gènes ?").

(2) Pour un bilan intéressant des recherches sur les solidarités entre générations menées dans différentes disciplines, on pourra consulter le livre collectif de Attias-Donfut (1995).

(3) L'enquête "Actifs financiers" 1992 que nous utilisons dans ce papier montre par exemple que 7 ménages Français sur 10 considèrent "qu'il est préférable que la transmission se fasse du vivant des parents plutôt qu'après leur décès" (Arrondel et Perelman, 1994).

(4) Arrondel et Laferrère (1992) estiment qu'environ 8% des successions font l'objet d'un partage inégal et que dans 80% des cas, cette inéquirépartition est due à des donations antérieures. Ce résultat est confirmé par les questions d'opinions sur les transferts intergénérationnels recensées dans l'enquête "Actifs financiers 1992" et qui mettent en avant le désir de la majorité des ménages de recourir aux transferts *inter vivos* pour privilégier tel ou tel enfant : 85% des ménages interrogés affirment "qu'il est normal que l'on aide plus un enfant qui est dans une moins bonne situation que les autres" mais seulement 58% approuvent des héritages inégaux pour favoriser les enfants moins bien lotis ; 60% (contre 35%) acceptent le fait que les héritages soient toujours équirépartis sans s'occuper de ce qui s'est passé du vivant des parents ; 55% des ménages (contre 41%) sont néanmoins favorables à ce que si un des héritiers s'est davantage occupé de ses parents, il reçoive une part de l'héritage plus conséquente (Arrondel et Perelman, 1994). Dunn et Phillips (1997) et McGarry (1996) analysent les testaments américains et obtiennent un large consensus en faveur de l'égalité entre les enfants (respectivement 95% et 83%).

(5) Une difficulté méthodologique concerne l'application des modèles théoriques d'héritage développés essentiellement aux États-Unis où la liberté de tester est totale en ce qui concerne le partage entre les héritiers. Pour adapter ces modèles au cas Français, il faudrait intégrer notamment les contraintes institutionnelles hexagonales en matière successorale où les héritiers sont réservataires et la quotité disponible limitée et fonction du nombre d'enfants.

(6) Cette question n'est pas nouvelle puisqu'elle est déjà abordée par Kessler (1979) qui qualifie les aides de "transferts de revenus" et les donations de "transferts de patrimoine".

(7) En fait, Bernheim *et alii* (1985) s'appuient sur la rareté des transferts *inter vivos* aux États-Unis pour justifier leur modèle dont le jeu stratégique pour tirer le maximum de soins de leurs enfants repose sur la crédibilité de la menace des parents de les déshériter au moment du décès. Par ailleurs, les legs accidentels ne peuvent justifier les transferts entre vifs du fait que ce modèle d'héritage

suppose des ménages égoïstes sans motifs de transmissions. Sur des marchés des capitaux imparfaits, il serait néanmoins possible d'envisager une sorte de viager entre les parents égoïstes et leurs enfants qui pourrait permettre certaines formes de transferts *inter vivos*.

(8) Ioannides et Kan (1994) et Cox *et alii* (1996) généralisent ce modèle en supposant la présence d'un altruisme réciproque entre parents et enfants. L'altruisme descendant peut cependant apparaître plus "naturel" que l'altruisme ascendant qui doit souvent être plus explicite (l'obligation alimentaire par exemple). Parmi les Dix Commandements que Dieu dicte à Moïse, aucun ne concerne l'attention des parents vis-à-vis de leurs enfants, mais le respect des parents apparaît au quatrième rang ("Père et mère tu honoreras, afin de vivre longtemps").

(9) La fonction (1) inclut comme cas particulier le modèle purement altruiste lorsque l'on suppose que $s = 0$.

(10) Cette hypothèse est levée lorsqu'on envisage un modèle où l'altruisme est réciproque et que les flux sont supposés aller dans les deux sens. En France, dans les faits, on constate que si les flux financiers sont essentiellement descendants, les flux en services vont fréquemment dans les deux sens (Attias-Donfut, 1995).

(11) Le fait que l'on puisse traiter séparément le cas altruiste et le régime d'échange alors que la fonction d'utilité (1) contient les deux motifs réside dans le fait qu'une seule motivation détermine les comportements à la marge (Cox et Rank, 1992).

(12) Cox (1987, p. 517) indique que dans chaque régime ce sont les parents qui dominent la négociation puisque dans le régime altruiste, c'est eux qui maximise le bien-être de la famille et sous l'hypothèse d'échange, les enfants ne reçoivent que l'utilité minimale (4). Cette hypothèse est nécessaire au modèle altruiste alors qu'un jeu de Nash pourrait expliquer les comportements d'échange.

(13) Intuitivement, si $U_v V_c < U_c$ la satisfaction marginale que les parents retirent du don ne suffit pas pour compenser leur désutilité engendrée par une consommation moindre. Le transfert de nature altruiste n'a alors pas lieu.

(14) Les parents et les enfants sont supposés vivre simultanément durant les deux périodes considérées. Il ne s'agit pas d'un modèle à générations imbriquées où les prêts peuvent prendre des formes plus complexes (Guiso et Jappelli, 1991).

(15) Lorsque les enfants sont contraints par la liquidité, ils sont prêts à accepter en première période un prêt intergénérationnel à un taux pouvant excéder le taux sur le marché financier remboursé par un transfert négatif en seconde période. La variante suggérée par Cox et Jappelli (1990) consiste à supposer que le taux d'intérêt du prêt intergénérationnel ne peut excéder le taux réel du marché. La contrainte de non négativité ne s'applique dès lors plus sur les utilités, mais sur les montants des transferts.

(16) Si les enfants ne sont pas contraints sur le marché des capitaux et si les parents sont altruistes, l'échéancier des ressources ne joue plus sur les décisions (t ne dépend que de l'utilité marginale de la première période). On retrouve alors les prédictions du modèle de Becker où les transferts parentaux assurent la répartition optimale des ressources intergénérationnelles.

(17) Dans le régime altruiste, le transfert est plus fréquent car les parents cherchent à répartir le revenu de la famille plus important entre les deux générations. Dans le régime d'échange, la relation positive se justifie par le lien en général négatif existant entre le revenu des parents et le taux d'intérêt qui leur est appliqué sur le marché des capitaux (Cox, 1990).

(18) Les auteurs testent ce modèle sur des données philippines et estiment une relation non linéaire (fonction *spline*) significative mettant en évidence des comportements altruistes vis-à-vis des ménages les plus démunis.

(19) Par exemple, Altonji *et alii* (1996) montrent que les transferts en temps apportés par les enfants à leurs parents sont indépendants des revenus et des patrimoines des parents, ce qui contredit les prédictions du modèle d'échange. Toujours contre cette hypothèse, les auteurs notent que l'effet fortement négatif de la distance sur l'existence de transferts de temps ne s'accompagne pas du même effet sur l'existence de transfert d'argent. McGarry et Schoeni (1995b) trouvent également une absence de corrélation entre les transferts ascendants en temps des enfants et les transferts descendants en argent des parents. Inversement, Cox et Rank (1992) obtiennent une corrélation positive entre la probabilité de recevoir un transfert monétaire et le nombre de contacts et d'aides fournis aux parents.

(20) Bien que Cox reconnaisse lui-même que pour des pays où le système public est peu développé "it would be premature to close the door on the altruism hypothesis" (Cox *et alii*, 1996).

(21) Les auteurs corrigent ce biais en effectuant notamment les régressions économétriques sur l'échantillon des individus qui ont achevé leurs études.

(22) Supposons un cas simple dans lequel la fonction d'utilité des parents altruistes (1) est logarithmique pour leur consommation et celle de leurs enfants. On peut montrer alors que les transferts sont positifs si $\beta_p > Y_e / Y_p$, avec β_p le coefficient d'altruisme des parents. Ainsi, à Y_p donné, les parents transmettent à leurs descendants si Y_e est faible et/ou si β_p est important.

(23) Pour une description complète de la méthodologie, le lecteur pourra se reporter à l'article de Altonji *et alii* (1997). Wolff (1997) construit le même test sur les données françaises de l'enquête "Trois générations" de la CNAVTS. Cette enquête réalisée en 1992 qui recense systématiquement les mêmes caractéristiques pour trois générations coexistant fournit notamment les montants des dons ponctuels d'argent au cours des cinq dernières années ainsi que les revenus des générations concernées. Altonji *et alii* obtiennent un effet négatif des ressources des enfants sur le montant des transferts mais la différence des dérivées est loin de valoir 1, oscillant entre 0,04 et 0,13. Wolff obtient des différences négatives de l'ordre de $-0,003$ avec des effets anticompensatoires des transferts. Auparavant, Cox et Rank (1992), avec une spécification économétrique (modèle *Tobit* généralisé) critiquée par Altonji *et alii*, (1996) avaient obtenu une valeur également très faible, égale à $-0,003$ avec une relation positive entre le revenu des enfants et les montants reçus.

(24) Hill *et alii* (1993) proposent l'idée intéressante, mais non formalisée, d'introduire dans un modèle d'altruisme réciproque, une contrainte sur le sens des transferts monétaires ("stigma-inhibiting altruism") pour justifier le fait que les parents sont réticents, du moins jusqu'à un certain âge, à accepter l'aide financière de leurs enfants.

(25) Cigno *et alii* (1996) proposent un test de ce modèle sur données italiennes. Il est basé sur deux prédictions qui sont contraires à celle d'un modèle altruiste mais non spécifiques à leur formalisation : les parents contraints sur le marché des capitaux sont davantage incités à donner à leurs enfants (pour qu'on leur rembourse plus tard) ; le principe des transferts étant basé sur une chaîne de solidarités intergénérationnelles, le fait d'avoir reçu dans le passé augmente la probabilité de donner aujourd'hui. Les premiers tests qu'ils ont conduits sur des données italiennes semblent confirmer ces effets. Laferrère (1997) propose le même test sur données françaises avec des premiers résultats similaires.

(26) L'origine de ce concept de réciprocité indirecte n'est pas le fait des économistes mais a été largement développé par exemple dans les "*Essais de sociologie*" de Mauss : "Et répétons le : c'est ce qu'a fait pour vous votre père que vous pouvez rendre à votre fils. Voilà ce que j'appelle la réciprocité alternative indirecte".

(27) Un des premiers modèles construit avec trois générations (non altruistes) est proposé par Cremer *et alii* (1992).

(28) Herpin et Verger (1996) observent ce phénomène de réciprocité indirecte à propos des échanges de cadeaux de Noël : "La circulation des cadeaux s'inscrit plutôt dans le cycle de vie, où l'on reçoit pendant sa jeunesse et où l'on restitue plus tard mais aux générations plus jeunes".

(29) En ce qui concerne les donations, il est possible d'actualiser certaines variables au moment de la donation (âge, nombre d'enfants, situation matrimoniale) puisque l'enquête indique les dates des transferts éventuels.

(30) Les questions relatives aux différentes formes d'aides sont les suivantes : Question 1 : "*Vous est-il arrivé de prêter un logement ou de payer le loyer d'un de vos enfants ?*" - Question 2 : "*Vous est-il arrivé de leur verser une aide en argent ou de les aider lors d'un achat important ?*" - Question 3 : "*Avez-vous prêté de l'argent à l'un de vos enfants ?*" - Question 4 : "*Vous êtes-vous portés caution lorsqu'un de vos enfants a emprunté ou leur avez-vous cédé des droits à emprunt ?*"

(31) Cet effet d'âge est à interpréter avec précaution puisque les aides recensées concernent tout le passé des individus. Le fait que la diffusion de ces transferts diminue au cours du cycle de vie s'explique alors par des effets de génération ou des oublis de déclaration.

(32) Si l'on recense les motivations de la donation (plusieurs réponses étant possibles), 40% des donateurs sont soucieux d'"éviter des problèmes de partage entre les enfants" et 25% avancent des "raisons fiscales". Dans 3 cas sur 10, le transfert a pour objet de "dépanner le bénéficiaire" lors de l'achat d'un logement par exemple, ou de "célébrer un événement marquant sa vie" (mariage, naissance...). 13% des donations font "suite à un héritage ou d'autres rentrées d'argent" au profit du donateur.

(33) Cet effet de l'âge des donateurs peut également s'expliquer par la période d'accumulation plus longue ainsi que par des effets de génération liés à l'évolution de la fiscalité des donations. Ainsi, on a pu noter une hausse importante du nombre de donations officielles en 1994 (218 000 contre 146 000 en 1990) qui a vraisemblablement fait suite aux changements de la législation à partir du 1^{er} janvier 1992 fixant l'abattement à 300 000 francs par enfant bénéficiaire et à l'exonération fiscale (au moment de la succession) de celle-ci au bout de dix ans (Accardo, 1997).

(34) Accardo *et alii* (1996) estiment que 15% des personnes ayant perdu leurs deux parents ont reçu une donation.

(35) La corrélation positive importante entre la diffusion de la donation et le niveau de patrimoine des bénéficiaires est difficile à interpréter puisque cette pratique enrichit de fait le donataire.

(36) Une des raisons possibles pour expliquer cette relation concerne la difficulté d'évaluer les revenus des agriculteurs qui ont souvent recours aux donations. On notera cependant que cet effet en U du revenu sur la diffusion de ces transferts s'observe également pour la population des non-agriculteurs.

(37) Ainsi, on ne pourra pas, à l'instar de Altonji *et alii* (1997), travailler sur les dérivées du transfert par rapport aux ressources des deux générations. La solution consistant à utiliser des indicateurs du revenu lorsqu'il n'est pas inventorié comme le font de nombreux auteurs pourrait créer des biais économétriques.

(38) L'alternative retenue par Arrondel et Masson (1991) consistait à prendre par exemple le niveau d'instruction dominant des enfants ou bien la catégorie sociale des enfants la plus élevée. Les conclusions obtenues dans notre étude économétrique ne sont pas différentes si l'on adopte ces spécifications.

(39) À partir des régressions effectuées, il est possible de calculer, pour chaque ménage, la probabilité qu'il aide ses enfants. On peut ensuite isoler les cas incohérents et étudier leurs caractéristiques. Ainsi, parmi ceux qui auraient dû aider mais qui ne l'ont pas fait, on trouve des ménages qui sont plutôt, par opinion, défavorables aux transferts *inter vivos*. Inversement, parmi les ménages qui ont aidé mais "qui n'aurait pas dû", on décèle plus de gens qui s'expriment favorables à ce type de transferts. Preuve que les variables introduites dans les équations économétriques ne peuvent à elles seules expliquer complètement les comportements de transmissions.

(40) L'allongement des études et la généralisation de ce phénomène à l'ensemble des groupes sociaux pourraient venir expliquer une partie des effets de génération.

(41) Les interprétations de cet effet seront développées plus loin lorsque nous envisagerons les différentes formes d'aides.

(42) Pour expliquer les comportements d'aide, nous avons estimé quatre modèles *Probit* indépendants. Le recours à un modèle *Logit* multinomial (Mnl) qui aurait permis de tenir compte simultanément des différentes combinaisons de transferts était rendu délicat du fait de la nature des données. En particulier, nous ne savons pas si les familles qui n'ont pas effectué d'aides ne le feront pas dans l'avenir. Pour les aides reçues, une solution aurait consisté à travailler

uniquement sur les personnes ayant perdu leurs deux parents.

(43) Cet effet traduit vraisemblablement le fait que les ménages accèdent plus fréquemment à la propriété lorsqu'ils ont des enfants.

(44) La transmissibilité des pratiques pourrait se doubler d'un transfert des contraintes levées par les aides des parents. Dans cette optique, les enfants se heurteraient aux mêmes problèmes financiers que leurs parents et y apporteraient les mêmes réponses.

(45) L'enquête "Actifs financiers" ne permet pas de séparer ces deux hypothèses puisque l'on ne connaît pas le calendrier des aides et notamment si elles ont toujours lieu. Si les aides en logement correspondaient uniquement à des transferts en capital humain, l'effet devrait effectivement être positif pour les individus "installés". Le fait qu'elles puissent intervenir ultérieurement au profit d'individus dans le besoin expliquerait ce coefficient négatif.

(46) On observe cependant que les parents ne font pas de différences entre les garçons et les filles au moment des héritages ou donations (cf. tableau 4bis). Par contre, Herpin et Verger (1996) notent que passé 20 ans, ce sont les femmes qui bénéficient plus souvent d'un "gros Noël".

(47) Il s'agit là vraisemblablement d'un effet de cycle de vie, les parents aidant moins leurs enfants en logement lorsqu'ils sont installés, plutôt que le reflet de la volonté des parents de limiter leur descendance pour le maintien du patrimoine. D'ailleurs, le nombre de petits-enfants n'explique pas la pratique de la donation (cf. tableau 4bis).

(48) En partant d'une formalisation différente, Rosenzweig et Wolpin (1993, 1994) construisent un modèle à générations imbriquées qui analyse simultanément les investissements en capital humain, la coresidence et les transferts financiers.

(49) Le modèle proposé plus récemment par Ermisch (1996) s'inspire davantage de l'approche de Cox pour expliquer les investissements humains dans les enfants. Le revenu des enfants (jeunes adultes) n'est pas la bonne variable de ressources pour expliquer les choix d'éducation dont les décisions dépendent aussi des parents. Les ménages, altruistes ou échangistes -les aides sont alors des prêts remboursables-, choisissent de participer au financement des études de leurs enfants (qui sont contraints sur le marché du crédit) sous deux formes : la coresidence et/ou la participation financière. Les deux hypothèses se différencient par certaines de leurs prédictions : si l'aide est altruiste, le stock de capital humain des enfants influence, toutes choses égales par ailleurs, positivement la probabilité de cohabiter alors que si c'est un prêt, il est sans effet ; les ressources parentales jouent positivement sur l'octroi de transferts financiers altruistes, mais pas sur celui d'un prêt. Ermisch teste son modèle sur données anglaises dont certains effets empiriques vont plutôt dans le sens de l'hypothèse altruiste.

(50) Voir aussi l'effet du sexe mentionné plus haut.

(51) Dans l'enquête, les montants des donations étaient recensés en tranche. Une mesure continue a été reconstruite à partir de la méthode des résidus simulés (Gouriéroux et

alii, 1987). Les donations passées ont été actualisées à la date de l'enquête à partir de l'indice des prix courant. Les valeurs aberrantes (parfois dues à la confusion entre anciens et nouveaux francs) ont été exclues de l'échantillon.

(52) Parmi les individus ayant perdu leurs deux parents, 6,1% avait reçu une donation avant le premier décès et 5,3% après. Les dons de terrains et d'actifs professionnels étaient plus fréquents avant la perte du premier parent alors que les transferts financiers l'étaient plutôt après cet événement.

(53) Cette mesure estimée du revenu à la date de la donation est obtenue en reconstruisant *a posteriori* le profil de revenu selon l'âge du ménage, en tenant compte de ses caractéristiques permanente (diplôme, profession du père, secteur d'activité), des évolutions de carrière et des arrêts d'activité, du trend de l'évolution globale des salaires et enfin, de la nature permanente et transitoire de l'aléa dans l'estimation du salaire. L'indicateur final tient compte des taux d'actualisation. Pour plus de détails, le lecteur intéressé pourra consulter l'article de Lollivier et Verger (1997). On effectue ensuite les mêmes régressions que précédemment en actualisant, pour les donataires, certaines variables à la date de la donation (âge, situation matrimoniale, nombre d'enfants) et en utilisant le montant *non actualisé* des donations éventuelles.

(54) La même analyse aurait pu être conduite sur les aides reçues. Le nombre important d'observations rendait cependant délicate l'estimation du modèle simultané par la méthode du *pseudo* maximum de vraisemblance (temps de calcul, convergence des estimateurs). De plus, les variables disponibles à l'enquête concernent essentiellement les bénéficiaires potentiels.

(55) Lorsque les instruments sont mal spécifiés, le "remède peut être pire que le mal" et le recours aux variables muettes est préférable (Bound *et alii*, 1993).

Bibliographie

- Accardo J. (1997).** "Successions et donations en 1994", *Insee Première*, n°521.
- Accardo J., Laferrère A. et Verger D. (1996).** "Héritage et donations", *Données Sociales 1996, La société Française*, pp. 363-370.
- Altonji J.G., Hayashi F. et Kotlikoff L.J. (1996).** "The Effects of Income and Wealth on Time and Money Transfers Between Parents and Children", *NBER Working Paper*, n° 5522.
- Altonji J.G., Hayashi F. et Kotlikoff L.J. (1997).** "Parental Altruism and *Inter Vivos* Transfers: Theory and Evidence", *Journal of Political Economy*, vol.105, pp. 1125-1166.
- Andreoni J. (1989).** "Giving with Impure Altruism : Applications to Charity and Ricardian Equivalence", *Journal of Political Economy*, vol. 97, pp. 1447-1458.
- Arrondel L. et Laferrère A. (1992).** "Les partages inégaux de successions entre frères et sœurs", *Economie et Statistique*, n° 256, pp. 29-42.
- Arrondel L. et Laferrère A. (1992).** "Taxation and Wealth Transmission in France", *miméo*, Delta Doc 9813, Paris.
- Arrondel L. et Masson A. (1991).** "Que nous enseignent les enquêtes sur les transferts patrimoniaux en France ?", *Économie et Prévision*, n° 100-101, pp. 93-128.
- Arrondel L., Masson A. et Pestieau P. (1997).** "Bequest and Inheritance : Empirical Issues and French U.S. et Comparison", in *Is Inheritance Legitimate ?*, G. Erreygers et T. Vandevelde (eds.), Springer-Verlag, Berlin, . pp. 89-125.
- Arrondel L. et Perelman S. (1994).** "Les opinions des Français sur l'héritage sont-elles compatibles avec leurs comportements de transmission ?", in *Héritage et transmission intergénérationnelle*, P. Pestieau (ed.), De Boeck, Bruxelles, pp. 45-67.
- Attias-Donfut C. (dir.). (1995).** *Les solidarités entre générations : Vieillesse, Familles, Etat*, Paris, Nathan.
- Barry C., de Eneau D. et Hourriez J.M. (1996).** "Les aides financières entre ménages", *Insee Première*, n° 441.
- Becker G.S. (1991).** *A Treatise on the Family*, Enlarged Edition, Harvard University Press.
- Becker G.S. et Tomes N. (1986).** "Human Capital and the Rise and Fall of Family", *Journal of Labor Economics*, vol. 4, part 2, pp. S1-S39.
- Behrman J.R., Pollak R.A. et Taubman P. (1982).** "Parental Preferences and Provision for Progeny", *Journal of Political Economy*, vol. 90, pp. 52-73.
- Bernheim B.D., Shleifer A. et Summers L.H. (1985).** "The Strategic Bequest Motive", *Journal of Political Economy*, vol. 93, pp. 1045-1076.
- Blinder A.S. (1988).** "Comments on Chapter 1 and Chapter 2", in *Modelling the Accumulation and Distribution of Wealth*, D. Kessler et A. Masson (eds.), Clarendon Press, Oxford, pp. 68-76.
- Bound J., Jaeger D.A. et Baker R. (1993).** "The Cure can be Worse than the Disease : a Cautionary Tale Regarding Instrumental Variables", *NBER Technical Paper*, n° 137.
- Cigno A. (1991).** *Economics of the Family*, Oxford University Press.
- Cigno A., Giannelli G. et Rosati F. C. (1996).** "For Love or Gain ? Voluntary Transfers Among Italian Households", *mimeo*, Università di Firenze.
- Cox D. (1987).** "Motives for Private Income Transfers", *Journal of Political Economy*, vol. 95, pp. 508-546.
- Cox D. (1990).** "Intergenerational Transfers and Liquidity Constraints", *Quarterly Journal of Economics*, vol. 104, pp. 187-218.
- Cox D., Hansen B.E. et Jimenez E. (1996).** "Are Household Altruistic ? Private Transfers in a Laissez-Faire Economy", *mimeo*, Boston College.
- Cox D. et Jakubson G. (1995).** "The Connection between Public Transfers and Private Interfamily Transfers", *Journal of Public Economics*, vol. 57, pp. 129-167.
- Cox D. et Jappelli T. (1990).** "Credit Rationing and Private Transfers: Evidence from Survey Data", *Review of Economics and Statistics*, vol. 72, pp. 445-454.
- Cox D., Jimenez E. et Okrasa W. (1995).** "Family Safety Nets and Economic Transition A Case Study of Poland", *mimeo*, Boston College.
- Cox D. et Raines F. (1985).** "Interfamily Transfers and Income Redistribution", in *Horizontal Equity, Uncertainty, and Measures of Well-Being*, M. David et T. Smeeding (eds.), University of Chicago Press, Chicago, pp. 393-421.
- Cox D. et Rank M.R. (1992).** "Inter vivos Transfers and Intergenerational Exchange", *Review of Economics and Statistics*, vol. 74, pp. 305-314.
- Cox D. et Stark O. (1994).** "Intergenerational Transfers and the Demonstration Effect", *mimeo*, Boston College - Harvard University.
- Cremer, H., Kessler D. et Pestieau P. (1992).** "Intergenerational Transfers Within the Family", *European Economic Review*, vol. 36, pp. 1-16.
- Davies J. (1981).** "Uncertain Lifetime, Consumption, and Dissaving in Retirement", *Journal of Political Economy*, vol. 88, pp. 561-577.
- Dunn T.A. (1993).** "The Distribution of Intergenerational Income Transfers Across and Within Families", *mimeo*, Syracuse University.
- Dunn T.A. et Phillips J.W. (1997).** "Do Parents Divide Resources Equally among Children ? Evidence from the AHEAD Survey", *Economie Letters*, vol. 54, pp. 135-138.
- Économie et Statistique*, "Le patrimoine des Français : comportements et disparités", n° 296-297, pp. 3-164.
- Ermisch J. F. (1996).** "Parental Support for Human Capital Investment by Young Adults", *CEPR Discussion Papers*, n°1536.

- Gale W.G. et Scholz J.K. (1994).** "Intergenerational Transfers and the Accumulation of Wealth", *Journal of Economic Perspectives*, vol. 8, pp. 145-160.
- Gouriéroux C., Monfort A., Renault E. et Trognon A. (1987).** "Simulated Residuals", *Journal of Econometrics*, vol. 34, pp. 201-252.
- Gouriéroux C., Monfort A. et Trognon A. (1984).** "Pseudo Maximum Likelihood Methods: Theory", *Econometrica*, vol. 52, pp. 681-700.
- Greene W.H. (1981).** "Sample Selection Bias as a Specification Error: Comment", *Econometrica*, vol. 49, pp. 795-798.
- Greene W.H. (1993).** *Econometric Analysis*, Second Edition, Prentice Hall, McMillan.
- Guiso L. et Jappeli T. (1991).** "Intergenerational Transfers and Capital Market Imperfections. et Evidence from a Cross-Section of Italian Households", *European Economic Review*, vol. 35, pp. 103-120.
- Heckman J.J. (1979).** "Sample Selection Bias as a Specification Error", *Econometrica*, vol. 46, pp. 931-959.
- Herpin N. et Verger D. (1996).** "Cadeaux de fin d'année : fête de l'enfance ou de la famille ?", *Insee Première*, n° 426.
- Hill M.S., Morgan J.N. et Herzog R. (1993).** "Intergenerational Aspects of Family Help Patterns", *mimeo*, University of Michigan.
- Ioannides Y.M. et Kan K. (1994).** "The Nature of Two-Directional Intergenerational Transfers of Money and Times: An Empirical Analysis", *mimeo*, Virginia Polytechnic Institute and State University.
- Kessler D. (1979).** "Aides, donations et héritages", *Économie et Statistique*, n° 107, pp. 31-51.
- Kessler D. et Masson A. (1989).** "Bequest and Wealth Accumulation : Are Some Pieces of the Puzzle Missing?", *Journal of Economic Perspectives*, vol. 3, n° 3, pp. 141-152.
- Kimhi A. (1994).** "Quasi Maximum Likelihood Estimation of Multivariate Probit Models : Farm Couples Labor Participation", *American Journal of Agricultural Economic*, vol. 76, pp. 828-835.
- Kotlikoff L.J. (1988).** "Intergenerational Transfers and Savings", *Journal of Economic Perspectives*, vol. 2, pp. 41-58.
- Kotlikoff L.J. et Spivak A. (1981).** "The Family as an Incomplete Annuities Market", *Journal of Political Economy*, vol. 89, pp. 372-391.
- Laferrère A. (1991).** "Les donations : surtout de l'immobilier", *Insee Première*, n° 169.
- Laferrère A. (1997).** "Help to Children's Household : a Test of non Altruism on French Data", *mimeo*, Crest.
- Lollivier S. et Verger D. (1997).** "Inégalités et cycle de vie : les liens entre consommation, patrimoine et revenu permanent", *document de travail*, F9704, Insee.
- Lucas R.E.B. et Stark O. (1985).** "Motivations to Remit: Evidence from Botswana", *Journal of Political Economy*, vol. 93, pp. 901-918.
- Masson A. (1999).** "Quelle solidarité inter générationnelle", note pour la Fondation Saint Simon, janvier, Paris.
- Masson A. et Pestieau P. (1997).** "Bequests Motives and Models of Inheritance : A Survey of the Literature", in *Is Inheritance Legitimate ?*, G. Erreygers et T. Vandevelde (eds.), Springer-Verlog, Berlin, pp. 54-88.
- McFadden D. et Ruud P.A. (1994).** "Estimation by Simulation", *Review of Economics and Statistics*, vol. 76, pp. 591-608.
- McGarry K. (1996).** "Patterns of *Inter vivos* Transfers and Intended Bequests", *mimeo*, University of California, Los Angeles.
- McGarry K. et Schoeni R.F. (1995).** "Transfer Behavior in the Health and Retirement Study et Measurement and the Redistribution of Ressources within the Family", *Journal of Human Resources*, vol. 30, supplement, pp. S185-S226.
- McGarry K. et Schoeni R.F. (1997).** "Transfer Behavior Within the Family: Results from the Asset and Health Dynamics Survey", *Journal of Gerontology: Social Sciences*, vol. 52B, pp. 82-92.
- Modigliani F. (1988).** "The Role of Intergenerational Transfers and Life Cycle Saving in the Accumulation of Wealth", *Journal of Economic Perspectives*, vol. 2, pp. 15-40.
- Rosenzweig M.R. et Wolpin K.I. (1993).** "Intergenerational Support and the Life-Cycle Incomes of Young Men and Their Parents : Human Capital Investments, Co-Residence and Intergenerational Financial Transfers", *Journal of Labor Economics*, vol. 11, pp. 84-112.
- Rosenzweig M.R. et Wolpin K.I. (1994).** "Parental and Public Transfers to Young Women and Their Children", *American Economic Review*, vol. 84, pp. 1195-1212.
- Schoeni R.F. (1997).** "Private Interhousehold Transfers of Money and Time : New Empirical Evidence", *Review of Income and Wealth*, vol. 43, pp. 423-448.
- Trognon A. (1987).** "Les méthodes du pseudo-maximum de vraisemblance", *Annales d'Économie et de Statistique*, n° 8, pp. 116-134.
- White H. (1980).** "A Heteroskedasticity-Consistent Covariance Matrix Estimator and a Direct Test for Heteroskedasticity", *Econometrica*, vol. 48, pp. 817-838.
- White H. (1982).** "Maximum Likelihood Estimation of Misspecified Models", *Econometrica*, vol. 50, pp. 1-25.
- Wolff F.-C. (1997).** "Transferts *inter vivos* et cycle de vie", *mimeo*, Len-Cebs et Cnav, Paris.

Annexe : étude économétrique de la complémentarité des transferts

Dans notre analyse empirique, les modèles *Probit* concernant les différentes aides et la donation sont supposés être indépendants. Pour étudier les interactions entre les différents transferts, une première méthode consiste à introduire dans les différentes régressions, des variables booléennes indicatrices des autres transferts versés par les parents. Les résultats obtenus sont cependant biaisés puisque ces variables sont endogènes. La méthode des variables instrumentales permet de corriger ces biais mais si les instruments sont mal choisis, les estimateurs obtenus peuvent être parfois moins bons que ceux qu'ils sont censés améliorer (Bound *et alii*, 1993). Nous présentons les résultats obtenus selon ces deux méthodes dans le tableau A1. Les résultats des deux estimations soulignent la forte complémentarité des différentes aides que l'on ne retrouve pas entre les aides et la donation.

Nous proposons ici une alternative aux méthodes précédentes pour étudier les corrélations entre les aides qui envisage simultanément les différents comportements de transfert. Le modèle *Probit* multivarié nécessite

l'intégration d'une loi normale de dimension n (n désigne le nombre de transferts). L'évaluation d'intégrales normales multiples pour n supérieur ou égal à 3 est techniquement délicate. Puisque l'approche standard du maximum de vraisemblance ne peut être appliquée, nous avons eu recours à une méthode de *pseudo maximum de vraisemblance* (White, 1982, Gouriéroux *et alii*, 1984, Trognon, 1987). Le calcul numérique se limite alors la résolution de lois normales bivariées totalement déterminées (Kimhi, 1994)⁽¹⁾. Sur le plan théorique, les estimateurs obtenus demeurent convergents et ils minimisent le critère d'information de Kullback-Leibler.

Pour étudier les aides versées, nous avons donc estimé un modèle *Probit* quadrivarié. Les déterminants introduits dans la régression concernent uniquement les parents : l'âge, le niveau de diplôme, la catégorie socio-professionnelle, le revenu et le patrimoine sous forme quadratique. Les estimateurs obtenus sont reportés dans le tableau A2⁽²⁾. Les commentaires sont dans le texte.

Tableau A1 : effets croisés des aides versées

Expliquée	Logement		Argent		Prêt		Caution		Donation	
	Dummy	Instrum.	Dummy	Instrum.	Dummy	Instrum.	Dummy	Instrum.	Dummy	Instrum.
Logement			0,756*	0,922*	0,277*	1,416*	0,222*	-0,219	-0,037	-0,120
Argent	0,708*	1,161*			0,501*	-0,056	0,493*	0,546	0,036	-0,445
Prêt	0,287*	1,466*	0,535*	-0,127			0,368*	0,925*	-0,158*	-0,787
Caution	0,239*	0,627	0,496*	0,712*	0,368*	0,441			0,021	-1,677*
Donation	-0,023	-0,653	0,045	0,020	-0,170*	-1,323*	0,074	0,302		

Source : enquête Actifs Financiers Insee 1992.

Note : l'échantillon retenu est constitué de ménages dont le chef a au moins un enfant hors domicile. Le symbole * indique les coefficients significatifs au seuil de 5%.

(1) En fait, on peut montrer que les estimateurs obtenus avec cette méthode sont très proches de ceux provenant de l'estimation de modèles *Probit* bivariés où les aides sont envisagées deux à deux.

(2) Le programme a été écrit sous Limdep. Les auteurs tiennent à remercier W. Greene pour ses précisions sur la méthode d'estimation.

Tableau A2 : les interactions entre les aides versées

Types d'aides ⁽¹⁾	Logement		Argent		Prêt		Caution	
	Coefficient	t de Student	Coefficient	t de Student	Coefficient	t de Student	Coefficient	t de Student
<i>Constante</i>	-1,765	-19,48	-1,092	-16,01	-1,347	-16,89	-1,531	-20,66
<i>Diplôme</i>								
Aucun	0	-	0	-	0	-	0	-
Inférieur au bac	0,081	1,18	0,123	2,16	-0,050	-0,79	0,016	0,26
Bac ou équivalent	0,329	3,29	0,294	3,36	-0,094	-0,94	0,088	0,93
Supérieur - 1 ^{er} et 2 ^{ème} cycles	0,337	2,76	0,253	2,29	-0,176	-1,40	-0,032	-0,26
Supérieur - 3 ^{ème} cycles, gdes écoles	0,592	5,09	0,352	3,23	-0,283	-2,31	0,017	0,15
<i>Niveau social</i>								
Agriculteur	0,036	0,45	0,088	1,30	-0,175	-2,21	0,569	8,02
Indépendant	0,130	1,63	0,127	1,85	-0,181	-2,26	0,243	3,25
Cadre - profession intermédiaire	0,092	1,12	0,231	3,33	0,216	2,75	0,156	2,01
Autre	0	-	0	-	0	-	0	-
<i>Revenu</i>								
Quartile 1	0	-	0	-	0	-	0	-
Quartile 2	0,001	0,01	0,124	1,90	0,143	1,89	0,127	1,84
Quartile 3	0,065	0,79	0,125	1,82	0,127	1,61	0,171	2,34
Quartile 4	0,291	3,38	0,304	3,98	0,102	1,15	0,182	2,18
<i>Patrimoine</i>								
Quartile 1	0	-	0	-	0	-	0	-
Quartile 2	0,412	4,81	-0,029	-0,43	0,143	1,86	0,340	4,57
Quartile 3	0,531	5,99	0,228	3,31	0,339	4,24	0,345	4,39
Quartile 4	0,914	9,88	0,329	4,35	0,570	6,57	0,505	5,97
<i>Coefficients de corrélation</i>								
Logement	1	-	0,471	17,86	0,248	7,22	0,223	6,76
Argent			1	-	0,349	11,89	0,334	11,92
Prêt					1	-	0,316	9,97
Caution							1	-
Nombre d'observations	3971		3971		3971		3971	
Nombre de ménages concernés	718		1146		597		792	
Log Vraisemblance	-21978,4							

Source : enquête Actifs Financiers Insee 1992.

Note : l'échantillon retenu est constitué de ménages dont le chef a au moins un enfant hors domicile.

(1) Modèle *Probit* quadrivarié estimé par la méthode du *pseudo* maximum de vraisemblance. Les écarts-types sont corrigés selon la procédure de White (1982).